



N° 89-613-MIF au catalogue — N° 008

ISSN: 1710-2952

ISBN: 0-662-74471-3

Document analytique

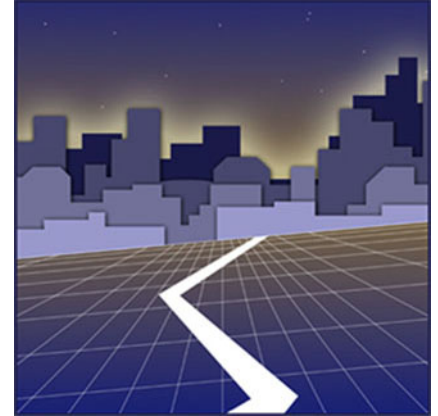
**Tendances et conditions dans les régions
métropolitaines de recensement**

Situation des peuples Autochtones dans les régions métropolitaines de recensement 1981 à 2001

par Andrew J. Siggner et Rosalinda Costa

Division de la statistique sociale et autochtone
7-D, Immeuble Jean-Talon, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à ligne info-médias, Division des communications, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4636).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 89-613-MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement

Cette série de rapports fournit les informations générales sur les tendances et conditions à propos d'une variété de sujet dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada. Les sujets abordés comprennent la démographie, le logement, l'immigration, les autochtones, le faible revenu, les conditions économiques, la santé, le lieu de travail et le mode de déplacement journalier ainsi que la culture.

L'objectif visé est de produire des mesures statistiques de la situation et des tendances qui prévalent dans nos grandes villes et dans les quartiers qui les composent. Ces mesures seront disponibles pour la planification urbaine et les évaluations stratégiques des éléments nécessaires à la création d'une ville en santé.

Statistique Canada a mené ce projet en collaboration avec le Secrétariat des villes, Infrastructure Canada (anciennement le Secrétariat des villes du Bureau du Conseil privé) et avec l'appui financier de 14 autres ministères.

Ce projet a été mené sous la direction de Doug Norris et Garnett Picot à Statistique Canada.

Les auteurs désirent souligner la contribution et la participation de Logan McLeod, anciennement de Statistique Canada, lors du stade initial de ce document.

Les auteurs désirent également remercier Professeure Evelyn Peters, de l'Université de la Saskatchewan, pour ses commentaires constructifs. Ceux-ci ont été très appréciés.



Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement

Situation des peuples Autochtones dans les régions métropolitaines de recensement 1981 à 2001

Andrew J. Siggner et Rosalinda Costa

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2005

N° 89-613-MIF au catalogue, n° 008

Périodicité : hors-série

ISSN 1710-2952

ISBN 0-662-74471-3

Ottawa

This publication is also available in English (Catalogue No. 89-613-MIE, No. 008).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Sommaire	5
Introduction	8
1. Sources des données et concepts	9
2. Mobilité ethnique	11
3. Données démographiques	13
4. Structure familiale	18
5. Niveau de scolarité	19
6. Niveau de vie	21
Conclusion	24
Notes en fin de texte	26
Tableaux	27
Graphiques	30

Sommaire

Le présent rapport porte sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des Autochtones résidant dans des RMR sélectionnées au cours de la période de 1981 à 2001. Il s'agit des RMR qui comptaient au moins 7 000 Autochtones en 2001 ou dans lesquelles la population autochtone représentait au moins 5 % de la population totale. Les RMR sélectionnées aux fins de l'étude comprennent Montréal, Ottawa–Hull (maintenant appelée Ottawa–Gatineau), Toronto, Sudbury, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Dans l'ensemble, la situation des Autochtones vivant dans les régions métropolitaines s'était améliorée en 2001 par rapport à 1981. Une partie de cette amélioration peut être attribuable aux habitants dans les RMR qui, au fil du temps, ont modifié leur identité déclarée dans leurs formulaires de recensement de non autochtone à autochtone. Néanmoins, les Autochtones vivant en milieu urbain restent appelés à relever d'énormes défis, particulièrement dans les RMR dans l'Ouest du Pays, et de grands écarts subsistent entre eux et leurs homologues non autochtones.

L'analyse est structurée selon un vaste cadre global. Ce cadre, appelé « cercle de bien-être de la communauté », repose sur quatre piliers : l'acquisition de connaissances (parfois appelée « apprentissage tout au long de la vie »), un niveau de vie convenable, une vie longue et en santé, et bâtir de meilleures communautés. Le présent rapport porte d'abord sur la dynamique démographique et la composition de la population autochtone, puis sur les deux premiers piliers du cercle de bien-être.

Le présent rapport est le huitième d'une série ayant pour but d'élaborer des mesures statistiques destinées à fournir des éclaircissements au sujet de questions d'importance pour les plus grandes villes du Canada. Ces rapports visent à présenter des faits qui pourront être utilisés ensuite par les urbanistes et les responsables de l'évaluation des politiques afin de cerner les déterminants d'un environnement urbain sain. Les lecteurs que la question intéresse sont invités à consulter les autres rapports de la série sur les tendances et les conditions dans les RMR pour obtenir des renseignements détaillés sur le faible revenu, la santé, l'immigration, la culture, le logement, les marchés du travail, l'activité commerciale, la croissance et la mobilité de la population ainsi que le travail et le navettage.

Données démographiques

- La population autochtone de ces villes a affiché une croissance spectaculaire au cours de la période de 20 ans étudiée. Alors qu'une partie de cette croissance est attribuable à l'accroissement naturel (la différence entre le nombre de naissances et de nombre de décès) et à la migration interne nette, d'autres facteurs non démographiques plus récents y ont contribué également. Ces facteurs non démographiques comprennent les changements sur le plan du sous-dénombrement net de la population par le recensement au fil du temps et le facteur plus important de la « mobilité ethnique ». Il s'agit dans ce dernier cas des personnes qui modifient leur identité dans le formulaire du recensement, déclarant une identité non autochtone dans un recensement et une identité autochtone dans un autre. Ce phénomène n'est pas particulier au Canada; il a été observé dans les recensements des populations indigènes aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

- La population autochtone dans les RMR sélectionnées a plus que doublé en 20 ans et quadruplé dans le cas de certaines villes comme Saskatoon.
- Il s'agit d'une population très jeune, bien que les taux de natalité chez les Autochtones en région urbaine semblent être à la baisse. En 2001, les plus grandes cohortes d'âge sont celles des groupes des 5 à 9 ans et des 10 à 14 ans, dont les membres deviendront des jeunes adultes au cours des 10 à 15 prochaines années. Au fur et à mesure, ils atteindront vraisemblablement un niveau de scolarité plus élevé et entreront dans la population active afin de soutenir la concurrence dans une économie métropolitaine diversifiée. En même temps, ils créeront des familles et entreront sur le marché du logement.
- Dans les RMR des Prairies, les Autochtones représentaient près d'un habitant sur dix des populations globales des villes en 2001.
- Même si la contribution de la migration autochtone nette à destination ou en provenance des RMR à la croissance globale de la population autochtone dans ces RMR a été relativement mineure, il convient de prendre en compte un autre aspect de la migration interne, soit la taille des flux entrants par rapport à celle des flux sortants. On appelle ce phénomène « effet va-et-vient ». Dans les RMR de l'Ouest du pays, près d'un Autochtone sur cinq a déménagé dans l'une de ces villes ou l'a quittée au cours de la période de cinq ans comprise entre 1996 et 2001.
- Selon l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001, 40 % des Autochtones qui ont déménagé dans les RMR sélectionnées ont déclaré s'y être installés pour des raisons familiales. Seules Toronto et Calgary affichent un pourcentage aussi élevé d'Autochtones qui ont déclaré y avoir déménagé pour des raisons liées au travail.
- La mobilité dans la RMR est également un facteur important. De Thunder Bay à Edmonton, au moins un Autochtone sur cinq a changé de résidence dans sa propre RMR durant l'année qui a précédé le Recensement de 2001, Regina et Saskatoon affichant les pourcentages les plus élevés (près de 40 %) d'Autochtones qui ont changé de résidence dans leurs villes respectives. Cette mobilité peut avoir une incidence sur les organismes de prestation de services, les inscriptions scolaires et les progrès des étudiants dans les écoles, ainsi que sur la situation du logement des Autochtones.
- Même si, selon sa structure par âge, la population autochtone de ces RMR est jeune, l'espérance de vie augmente et le taux de natalité baisse, ce qui signifie que la population autochtone vieillit. Même si la part de personnes âgées dans la population autochtone est petite, elle a augmenté de façon significative au cours de la période de 1981 à 2001, et elle continuera probablement de croître. Par conséquent, il faudra probablement augmenter au cours de la décennie à venir le nombre de programmes destinés plus particulièrement aux Autochtones.

Acquisition de connaissances

- Les proportions de jeunes Autochtones ayant des niveaux de scolarité plus élevés dans les RMR sélectionnées ont augmenté au cours de la période de 20 ans étudiée.
- La fréquentation scolaire chez les jeunes Autochtones dans le groupe des 15 à 24 ans a augmenté considérablement depuis 1981 et, chez les jeunes adultes autochtones de 25 à 34 ans, la proportion de diplômés postsecondaires a augmenté également.
- L'augmentation du nombre proportionnel de diplômés postsecondaires a été beaucoup plus forte dans le cas des femmes que des hommes autochtones, mais les deux proportions ont augmenté dans presque toutes les RMR visées par l'étude. Seuls font exception les hommes autochtones à Regina et à Edmonton.

- En 2001, les taux d'emploi des jeunes adultes autochtones habitant dans bon nombre des RMR sélectionnées et titulaires d'un diplôme universitaire étaient équivalents à ceux de leurs homologues non autochtones. Regina et Saskatoon semblent faire exception. Dans le cas de la plupart des autres niveaux de scolarité, les taux d'emploi des jeunes adultes autochtones sont inférieurs à ceux de leurs homologues non autochtones dans la plupart des RMR de Sudbury vers l'Ouest, Calgary seule faisant exception.

Niveau de vie convenable

- Les taux d'emploi des Autochtones dans la plupart des RMR se sont améliorés, sauf à Régina pour le groupe des 25 à 54 ans. Toutefois, l'écart sur le plan des taux d'emploi entre les Autochtones et les non-Autochtones n'a pas beaucoup évolué au cours de la période de 20 ans étudiée, sauf pour Winnipeg, Edmonton et Sudbury, où il s'est rétréci de 7 à 10 points de pourcentage.
- En outre, la dépendance à l'égard des paiements de transferts gouvernementaux a également diminué de façon considérable dans toutes les RMR au cours de la période de 1980 à 2000.
- Le pourcentage d'Autochtones gagnant 20 000 \$ ou plus a baissé au cours de la période de 20 ans. Celui de leurs homologues non autochtones a également diminué.
- L'écart entre le revenu médian d'emploi des Autochtones et celui des non-Autochtones s'est amenuisé dans la plupart des RMR au cours de la période de 20 ans. Même si le revenu médian d'emploi des Autochtones gagnant 40 000 \$ ou plus a augmenté de 281 %, celui des personnes gagnant moins de 15 000 \$ a augmenté encore davantage.

Introduction

La population autochtone du Canada a une forte présence dans les régions urbaines. Alors que juste au-dessus des 976 000 Autochtones dénombrés dans le Recensement de 2001 du Canada vivaient dans des réserves indiennes et d'autres régions rurales à l'extérieur des réserves (y compris dans le Grand Nord), l'autre moitié habitait dans des régions urbaines. Près de trois Autochtones sur dix habitaient dans l'une des 27 régions métropolitaines de recensement du Canada (ci-après appelées RMR), tandis que le quart résidaient dans les onze RMR sélectionnées (Statistique Canada, 96F0030XIF2001007). Le présent rapport porte sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des Autochtones résidant dans les RMR sélectionnées au cours de la période de 1981 à 2001. Il s'agit des RMR qui comptaient au moins 7 000 Autochtones en 2001 ou dans lesquelles la population autochtone représentait au moins 5 % de la population totale. Les RMR sélectionnées aux fins de l'étude comprennent Montréal, Ottawa–Hull (maintenant appelée Ottawa–Gatineau), Toronto, Sudbury, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

1. Sources des données et concepts

1.1 Sources des données

Les deux principales sources de données utilisées aux fins du présent rapport sont les Recensements du Canada (de 1981, 1996 et 2001) et l'Enquête auprès des peuples Autochtones de 2001. Il s'agit dans ce dernier cas d'une enquête spéciale menée auprès des peuples autochtones après le Recensement de 2001. Lorsque possible, nous comparons les populations autochtone et non autochtone. L'analyse est axée sur les années de recensement 1981 et 2001 et porte plus particulièrement sur les changements dont font état certains indicateurs entre ces points dans le temps.

1.2 Définitions

On peut utiliser divers concepts pour définir la population autochtone et on obtiendra une taille de population différente dépendant du concept utilisé. Il n'y a pas une seule définition ou une définition « correcte »; plutôt, le concept le plus approprié dépend de la question à l'étude. Le Recensement de 2001 permet d'identifier les peuples autochtones selon quatre approches différentes, soit l'origine ethnique (l'ascendance), l'identité autochtone, le statut d'Indien inscrit et l'appartenance à une bande (voir Encadré 1.1: Définitions).

Encadré 1.1 : Définitions

L'ascendance / l'origine autochtone fait référence aux personnes ayant indiqué appartenir à au moins un groupe autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit) à la question du recensement sur l'origine ethnique. Le répondant devait indiquer à quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) ses ancêtres appartenaient.

L'identité autochtone fait référence aux personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit). Sont aussi comprises les personnes n'ayant pas déclaré une identité autochtone, mais ayant déclaré être un Indien inscrit, un Indien des Traités ou un membre d'une bande indienne ou d'une première nation.

Indien inscrit, Indien avec statut ou Indien des traités fait référence aux personnes ayant déclaré être inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens du Canada*. Les Indiens des traités sont des personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens du Canada* et qui peuvent démontrer qu'elles descendent d'une bande qui a signé un traité. L'expression « Indien des traités » est davantage utilisée dans les provinces des Prairies.

Membre d'une bande indienne ou d'une Première nation fait référence aux personnes ayant indiqué appartenir à une bande indienne ou une Première nation du Canada.

Voici les données du Recensement de 2001 sur les populations autochtones selon les différentes définitions :

	Total	Réserve*	Région rurale	Région non RMR	RMR urbaine
Origine autochtone	1 319 890	285 630	275 810	295 325	463 125
Identité autochtone	976 305	286 080	196 130	214 220	279 875
Indien inscrit	558 175	274 220	60 430	98 635	124 895
Appartenance à une bande	554 860	275 380	60 130	97 835	121 335

*Les données ne sont pas corrigées pour tenir compte des réserves incomplètement dénombrées.

Dans le présent rapport, nous examinons surtout la population d'identité autochtone, qui fait référence aux personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, soit Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit. Ce concept appliqué en 2001 permet une comparaison historique avec le concept utilisé dans le Recensement de 1981, afin d'examiner les changements survenus au fil du temps. En outre, le concept porte sur les trois groupes autochtones mentionnés dans la Constitution.

1.3 Le cadre conceptuel : « Cercle de bien-être de la communauté »

Le rapport est structuré selon le cadre conceptuel du « Cercle de bien-être de la communauté » (graphique 1). Ce cadre tâche d'organiser les données sur le bien-être des peuples autochtones de façon systématique et holistique. Il a été influencé par le modèle international de l'Indice du développement humain (des Nations Unies) ainsi que par l'approche holistique de la vie des peuples autochtones, appelée « Cercle d'influences ». Les domaines dans le cercle ont été sélectionnés en rapport avec plusieurs cadres internationaux et avec certains travaux d'élaboration d'indicateurs autochtones aux fins de la planification au niveau de la communautéⁱ.

Le cadre repose sur les quatre piliers du modèle de l'Indice du développement humain, soit :

1. l'acquisition de connaissances;
2. un niveau de vie convenable;
3. une vie longue et en santé; et
4. bâtir de meilleures communautés.

Les domaines dans le cercle reflètent les différentes situations des gens sur les plans social, économique et de la santé, entre autres. Ces domaines sont représentés par des cercles concentriques dans les quatre piliers et peuvent être appliqués au niveau de la communauté, à d'autres niveaux géographiques plus agrégés, à différents groupes de population (Premières nations, Métis, Inuit, Indiens non inscrits, population non autochtone, etc.). La dimension de la famille est au centre du cercle et plusieurs dimensions transversales de la famille sont représentées par quatre pôles intégrés, soit les enfants, les jeunes, les adultes et les aînés. Ce n'est guère une coïncidence que ces quatre pôles correspondent également aux importantes étapes du cycle de vie de l'individu lorsque des groupes d'âge sont utilisés en remplacement des étapes. Il est également tenu compte dans chacun de ces quatre pôles du sexe des personnes, étant donné son importance dans le contexte de la mesure du bien-être global de la communauté. La dynamique démographique de la population sous-tend ce cadre (même si elle n'y est pas représentée explicitement). La démographie d'une population influe fortement sur bon nombre des aspects de sa situation sur les plans social, économique, communautaire et de la santé.

Bien que le présent rapport ne porte pas sur tous les aspects du cercle, il présente divers indicateurs démographiques, sociaux et économiques compris dans ces différentes dimensions. D'autres rapports dans la série *Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement* portent sur les autres dimensions du cercle qui ne sont pas examinées ici. Nous tâchons de relier ces diverses dimensions du cercle dans les différentes sections du rapport ainsi que dans le sommaire. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour élaborer plus à fond l'approche holistique dans une optique multivariée quantitative.

2. Mobilité ethnique

Comme nous l'avons signalé précédemment, nous mettons fortement l'accent dans le présent rapport sur les tendances qui se dégagent des indicateurs liés au « Cercle de bien-être de la communauté ». Des événements historiques, sociologiques et juridiques ont influé sur la taille, la croissance et la composition de la population autochtone, de sorte qu'il est difficile de bien comprendre les tendances socioéconomiques. En outre, les composantes démographiques traditionnelles de la croissance (la fécondité, la mortalité et la migration) ne sont pas les seuls facteurs qui ont influé sur la croissance de la population autochtone dans les RMR, telle que mesurée par le recensement. Un phénomène que l'on peut appeler « modification de la déclaration » ou « mobilité ethnique » a également influé sur la taille, la croissance et la composition de la population autochtone au cours des dernières années. La mobilité ethnique fait référence aux personnes qui modifient leur identité dans le questionnaire du recensement, déclarant une identité non autochtone dans un recensement et une identité autochtone dans un autre. Cette mobilité peut avoir une incidence importante sur les caractéristiques socioéconomiques mesurées de la population autochtone. Comme le signale Philip Kreager :

« Le fait que les personnes peuvent déclarer leur identité ethnique, religieuse et autre différemment d'un recensement à un autre... pour correspondre au statut préféré est significatif non seulement comme source éventuelle de biais pouvant influencer sur l'analyse des tendances, mais comme preuve du rajustement actif de la composition et de la structure de la population selon l'évolution des circonstances. »ⁱⁱ

Ces phénomènes non démographiques ne sont pas particuliers aux populations autochtones du Canada; ils ont été observés également dans des pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

L'examen des données de recensement au cours des deux dernières décennies révèle l'importance de la mobilité ethnique dans l'estimation de la croissance et de la composition de la population autochtone. La croissance de la population autochtone a été si rapide que les facteurs démographiques usuels, soit la fécondité, la mortalité et la migration nette, ne peuvent l'expliquer toute entièreⁱⁱⁱ. En outre, la plus grande partie de cette croissance a eu lieu dans les régions urbaines, particulièrement à l'Est du Manitoba, et en Colombie-Britannique.

La mobilité ethnique tient à plusieurs facteurs, y compris des modifications législatives et divers facteurs sociaux. Par exemple, une importante modification a été apportée à la *Loi sur les Indiens du Canada* par l'adoption du projet de loi C-31 en 1985. Avant 1985, une Indienne inscrite qui épousait un homme sans statut légal d'Indien perdait son statut légal d'Indienne. En outre, les enfants issus de cette union n'avaient pas le statut d'Indien. À la suite de l'adoption du projet de loi C-31, ces femmes et leurs enfants pouvaient retrouver leur statut légal d'Indiens. Cette modification de la *Loi sur les Indiens* a entraîné entre 1985 et 2001 une augmentation de plus de 110 000 personnes du nombre total d'Indiens inscrits ou d'Indiens avec statut. Un grand nombre d'autres personnes ont présenté une demande de réintégration mais n'étaient pas admissibles à retrouver leur statut d'Indien. En outre, cette modification apportée à la *Loi sur les Indiens* a probablement amené certaines personnes qui ne se sont pas déclarées Indiens de l'Amérique du Nord dans le recensement avant 1985 à le faire par la suite. En fait, le nombre d'Indiens de l'Amérique du Nord qui se sont déclarés comme tels dans le recensement a augmenté de 40 % entre 1986

et 1991. Le taux de croissance des Indiens de l'Amérique du Nord a ralenti considérablement durant les périodes de 1991 à 1996 et 1996 à 2001 par rapport à la période de 1986 à 1991. Cela tient probablement à ce que la plus grande partie des personnes admissibles à retrouver leur statut légal d'Indien l'ont demandé et se le sont vu accorder au cours de la période antérieure.

La population d'Indiens de l'Amérique du Nord n'est pas la seule population autochtone caractérisée par une croissance rapide. La population métisse a augmenté de 43 % entre 1996 et 2001, ce qui représente l'augmentation la plus importante parmi les trois groupes autochtones. Il y a eu plusieurs jalons politiques et juridiques importants pour les Métis durant cette période. Les Métis ont été reconnus de façon importante dans le rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones (1996);^{iv} Louis Riel a été reconnu comme un « Père de la Confédération » et sa condamnation comme traître en raison de sa participation à la Rébellion des Métis a été débattue vigoureusement. En outre, la question du processus de dénombrement des Métis soulevée au cours du débat constitutionnel du lac Meach (1992)^v était au nombre des questions politiques et juridictionnelles touchant les Métis. Au cours des dernières années, les Métis ont gagné d'importants procès portant sur les droits de chasse (Powley, 2003)^{vi} et une plus grande reconnaissance des droits fonciers dans des provinces comme la Saskatchewan. Les trois quarts environ de l'augmentation de 43 % de la population Métis entre 1996 et 2001 étaient probablement attribuables à la mobilité ethnique (et à d'autres facteurs non démographiques), et seulement le quart environ était attribuable à l'accroissement naturel (graphique 2). Comme la plupart des Métis vivent dans des régions urbaines (69 % en 2001), les facteurs « non démographiques » ont probablement contribué de façon importante à leur croissance dans ces régions.

Il importe donc pour le lecteur de comprendre que la croissance de la population autochtone dans les RMR ne tient pas uniquement aux taux de fécondité, de mortalité et de migration, mais également aux politiques publiques et à la législation et, peut-être, à une plus grande sensibilisation culturelle chez les Autochtones dans ces villes. Ces phénomènes non démographiques ont d'importants effets sur la taille et la croissance de la population. En outre, comme l'a signalé Philip Kreager, ces facteurs non démographiques influent également sur la composition socioéconomique de la population autochtone, de sorte qu'il n'est pas facile de comprendre l'évolution des tendances au fil du temps.

3. Données démographiques

Près de trois Autochtones sur dix (28 %) vivaient dans des RMR en 2001¹. La croissance de la population autochtone dans ces régions urbaines a été importante au cours des 20 dernières années. La population autochtone a plus que doublé dans la plupart des RMR et, dans de nombreux cas, elle a plus que triplé (tableau 1). Comme nous l'avons mentionné précédemment, cette importante croissance de la population tient aux taux de fécondité, de mortalité et de migration ainsi qu'à des facteurs non démographiques. Nous examinons plus minutieusement l'influence relative de ces facteurs ci-dessous.

En 1981, Winnipeg comptait une population autochtone plus importante (16 000 habitants) que toute autre RMR. C'était encore le cas en 2001, Winnipeg comptant cette année-là une population autochtone de près de 56 000 personnes, ce qui représente une augmentation de près de 250 % sur 20 ans. Edmonton s'est classée au troisième rang en 1981 (légèrement au-dessous de Vancouver) mais au deuxième rang en 2001, comptant près de 41 000 Autochtones. L'augmentation la plus spectaculaire a eu lieu à Saskatoon, dont la population autochtone est passée d'environ 4 200 habitants en 1981 à plus de 20 000 habitants en 2001, soit une augmentation de 382 %.

La part d'Autochtones dans la population des RMR varie considérablement. Saskatoon, Regina et Winnipeg affichent les parts les plus importantes, soit entre 8 % et 9 % (graphique 3).

En 2001, la majorité des Autochtones dans les RMR visées dans le présent rapport étaient des Indiens de l'Amérique du Nord, tandis qu'à Winnipeg, Edmonton et Calgary, la majorité étaient des Métis. Les Inuits ont une faible présence (entre 3 % et 4 % en 2001) relativement aux populations autochtones totales d'Ottawa–Hull et de Montréal (graphique 4)^{vii}.

3.1 Facteurs de croissance de la population dans les régions urbaines / RMR

Comme nous l'avons signalé précédemment, des facteurs démographiques ainsi que non démographiques ont contribué à la croissance de la population autochtone dans les régions urbaines. Dans la présente section, nous estimons la contribution de ces facteurs à la croissance de la population d'identité autochtone dans certaines RMR entre 1996 et 2001. Les résultats montrent que la contribution des facteurs non démographiques est significative et varie d'une région à l'autre du Canada.

Nous observons une croissance rapide de la population autochtone totale au niveau national au cours de la période de 1996 à 2001. Étant donné que l'immigration internationale nette est négligeable chez les Autochtones, ce groupe se comporte sur le plan démographique comme une population « fermée » dont la croissance devrait être attribuable dans une large mesure à l'accroissement naturel (la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) (graphique 2)^{viii}. Toutefois, la population totale d'identité autochtone a augmenté d'environ 22 % entre 1996 et 2001. Cette croissance est trop importante pour s'expliquer uniquement par l'accroissement naturel. Nous estimons que 10 % de la croissance est attribuable à l'accroissement naturel tandis que les autres 12 % sont vraisemblablement attribuables à la modification par les répondants de leur identité en réponse à la question sur l'identité autochtone dans le deuxième recensement par rapport au premier.

1. Certaines des RMR contiennent des réserves indiennes à l'intérieur de leurs limites, dont la population est incluse dans la population autochtone globale de la RMR, par exemple, Thunder Bay, Edmonton, etc.

Pour ce qui est de la croissance de la population autochtone dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) sélectionnées, nous avons utilisé une équation démographique standard pour déterminer quelle partie de la croissance de la population autochtone dans chaque RMR est attribuable aux facteurs démographiques et laquelle est attribuable aux facteurs non démographiques :

$\text{Croissance de la population}_{(t2-t1)} = (\text{naissances} - \text{décès}) + \text{migration nette} + \text{toute croissance résiduelle attribuable à des facteurs non démographiques}$

Nous avons utilisé les composantes suivantes du modèle de croissance :

- Naissances : En l'absence de données sur les naissances pour la population autochtone dans les RMR, nous utilisons comme approximation le groupe des 0 à 4 ans. Cette approximation n'est pas parfaite puisqu'il s'agit de la population survivante et qu'elle ne tient pas compte de l'immigration interne ou de l'émigration interne nette de ces enfants. Toutefois, nous ne nous attendons pas à ce qu'elle soit une source de biais important dans l'analyse.
- Décès : Nous utilisons l'estimation au niveau national du taux brut de mortalité produite pour les données sur la population autochtone du Recensement de 2001 diffusées en janvier 2003. Les décès des Autochtones dans les villes peuvent être surestimés dans cette estimation, puisque leurs taux de décès sont probablement inférieurs à ceux de leurs homologues dans les régions rurales et dans les réserves qui sont inclus dans cette estimation nationale. En outre, cette estimation n'est pas particulière à la région.
- Migration nette : Il s'agit de l'extraction simple des données du recensement sur la migration en provenance et à destination de chaque RMR (émigration interne et immigration interne) sur une période de cinq ans, à partir de laquelle la migration interne nette est calculée.
- Croissance résiduelle ou attribuable à des facteurs non démographiques : Le reste de la croissance non expliqué par la croissance démographique comprend deux composantes :
 - i. Sous-dénombrement net : Il s'agit du sous-dénombrement dans le recensement, d'un recensement à l'autre. Si le taux de sous-dénombrement reste le même, il y aura peu d'incidence sur la croissance globale d'un recensement à l'autre dans un endroit donné. Toutefois, s'il est faible dans un recensement et important dans un recensement ultérieur, il pourrait y avoir une incidence sur la croissance globale de la population.
 - ii. Mobilité ethnique : Elle est mesurée par la modification de la déclaration du statut d'Autochtone entre un recensement et l'autre. Elle est déterminée d'après la partie qui reste de la croissance attribuable à des facteurs non démographiques et qui ne s'explique pas par le facteur de sous-dénombrement net exposé ci-dessus.

Le graphique 5 montre les résultats de cette décomposition de la croissance de la population autochtone dans certaines RMR. L'accroissement naturel (la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) est un facteur qui contribue de façon importante à la croissance de la population autochtone dans des RMR comme Regina, Saskatoon, Winnipeg et Edmonton. Par contre, une plus petite proportion de la croissance dans les villes dans l'Est, ainsi qu'à Calgary et à Vancouver, est attribuable à l'accroissement naturel. Par conséquent, dans des RMR comme Toronto et Vancouver, la croissance de la population autochtone est petite après correction pour tenir compte de la mobilité ethnique.

La migration interne nette joue un rôle relativement petit dans la croissance de la population autochtone dans les RMR et elle contribue de façon négative à la croissance de la population dans plusieurs régions urbaines. Une très petite partie de la croissance de la population autochtone dans les RMR est attribuable au sous-dénombrement net différentiel entre recensements.

Du point de vue des politiques publiques, pourquoi importe-t-il de comprendre le phénomène de la mobilité ethnique? L'une des raisons tient à la possibilité d'importantes différences socioéconomiques entre les Autochtones qui ont toujours déclaré leur identité autochtone sur le questionnaire du recensement et ceux qui la déclarent pour la première fois. Par exemple, des améliorations sur le plan du niveau de scolarité chez les peuples autochtones dans les régions urbaines peuvent refléter de véritables améliorations au fil du temps ou bien des niveaux de scolarité plus élevés atteints précédemment par les personnes qui se déclarent maintenant Autochtones. Il nous est donc plus difficile d'expliquer les changements au fil du temps. Comme la capacité de suivre la modification de leur identité par les personnes qui déclarent une identité non autochtone dans un recensement et une identité autochtone dans une autre est limitée, le défi qui se pose consiste à trouver les indicateurs appropriés et à nous concentrer sur des sous-groupes de population donnés qui nous permettent de saisir le « changement véritable » au fil du temps. Nous reviendrons là-dessus plus loin.

3.2 Immigration interne, émigration interne et migration nette

Entre 1996 et 2001, certaines RMR ont connu une immigration interne nette de peuples autochtones tandis que d'autres RMR ont connu une émigration interne nette. Comme le montre le graphique 5, Toronto, Montréal, Regina et Vancouver ont enregistré d'importants flux sortants d'Autochtones, tandis qu'Edmonton, Calgary, Saskatoon, Ottawa–Hull et Winnipeg ont enregistré des flux entrants nets d'Autochtones.

Du point de vue stratégique et de la planification, les flux entrants et sortants bruts sont un facteur important, puisqu'ils nous donnent une idée du va-et-vient dans la population autochtone urbaine. Cet « effet de va-et-vient » est assez important dans les RMR. Par exemple, entre 13 % et 23 % des Autochtones dans les RMR de l'Ouest se sont installés dans leur RMR au cours de la période de cinq ans comprise entre 1996 et 2001, tandis qu'entre 11 % et 20 % ont quitté leur RMR (graphique 6).

Les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones fournissent d'autres éclaircissements sur les profils de mobilité des Autochtones. Au cours des cinq années qui ont précédé 2001, entre 16 % et 25 % de la population autochtone adulte dans les RMR indiquées au graphique 7 ont déménagé d'une communauté à une autre au moins deux fois. Mesurée de cette façon, le taux de mobilité était le plus élevé à Vancouver. Par contre, il était un peu plus faible à Winnipeg, où 16 % des Autochtones ont déménagé d'une communauté à une autre au moins deux fois et 63 % n'ont pas changé de communauté du tout au cours des cinq dernières années. À Ottawa–Hull, Toronto et Calgary, entre 57 % et 58 % des adultes Autochtones ont déclaré ne pas avoir changé de communauté au cours des cinq dernières années (graphique 7).

Parmi les Autochtones qui se sont installés dans certaines RMR, ceux dans la plupart des RMR des Prairies ont déclaré le plus souvent s'y être installés pour des raisons familiales. Toronto et Calgary étaient les seules RMR dans lesquelles au moins 40 % des migrants autochtones ont déclaré s'y être installés pour des raisons liées au travail. Les études ont été données comme raison plus souvent à Winnipeg, Regina et Saskatoon comparativement aux autres RMR, et le logement, à Montréal, Toronto et Vancouver. À Winnipeg, environ 1 migrant autochtone sur 12 a déclaré s'être installé dans la ville à cause de la disponibilité de services (graphique 8).

Outre leur migration à destination des RMR et la fréquence de leurs mouvements entre communautés, les Autochtones étaient également assez susceptibles de déménager dans la même communauté au cours de l'année. De Thunder Bay à Edmonton, au moins un Autochtone sur cinq a changé de résidence dans sa propre communauté durant 2000, Saskatoon et Regina affichant les parts les plus importantes (graphique 9).

En 2001, dans toutes les RMR de Thunder Bay vers l'Ouest, entre 35 % et 50 % environ de la population autochtone a changé de résidence à l'intérieur de la communauté au cours des cinq années précédentes. Pour mettre ces chiffres en contexte, précisons que seulement 25 % de non-Autochtones de 5 ans ou plus ont changé de résidence à l'intérieur de leur communauté au cours de cette période. Par conséquent, nous observons une forte mobilité chez les Autochtones dans les RMR ainsi que d'importantes entrées dans les RMR et sorties de ces dernières (graphique 10). L'importance de la mobilité à l'intérieur des RMR était comparable en 1981 et 2001 dans la plupart des RMR sauf à Saskatoon.

Ces niveaux de mobilité de la population autochtone dans les régions métropolitaines peuvent imposer un fardeau aux organismes de prestation de services en raison du roulement élevé de leur clientèle, de même qu'aux écoles dans les quartiers à forte concentration d'Autochtones. L'incidence sur le plan des résultats et de la fréquentation scolaires de la mobilité sur des enfants Autochtones qui changent d'arrondissement scolaire à un autre doit également présenter un défi.

3.3 La structure par âge de la population autochtone dans les RMR

L'un des principaux indicateurs démographiques se rapportant à la situation des Autochtones est la structure par âge de la population et son évolution au fil du temps. Selon sa structure par âge, la population autochtone dans les RMR est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, bien que les différences à cet égard aient diminué depuis 1981.

Au niveau national, 33,2 % de la population autochtone était âgée de 0 à 14 ans en 2001 et 17,3 %, de 15 à 24 ans. Ainsi, la moitié de la population autochtone avait moins de 25 ans. En revanche, environ le tiers (32,2 %) de la population non autochtone avait moins de 25 ans (18,9 % avaient entre 0 et 14 ans et 13,3 %, entre 15 et 24 ans). Les enfants (de 0 à 14 ans) représentaient la part la plus élevée de la population autochtone à Regina et à Saskatoon mais dans la plupart des autres RMR, ils représentaient une part de la population autochtone inférieure à la moyenne pour le Canada. Les parts de jeunes (de 15 à 24 ans) étaient les plus élevées à Saskatoon, Edmonton et Regina.

Entre 1981 et 2001, la part de la population autochtone représentée par les enfants et les jeunes a baissé tandis que la part représentée par les groupes plus âgés a augmenté (tableau 2). Les taux de fécondité de la population autochtone urbaine ont baissé au fil du temps, de sorte qu'il n'est pas étonnant de constater que la part de la population autochtone dans les régions urbaines représentée par les enfants a baissé également.

Néanmoins, malgré les baisses évidentes des taux de fertilité des femmes autochtones, et même si les enfants représentent une *part* à la baisse de la population autochtone, l'augmentation du nombre absolu d'enfants et de jeunes Autochtones dans les régions urbaines est un facteur important du point de vue de la planification et de la prestation des services. Les nombres absolus d'enfants autochtones se sont multipliés plusieurs fois dans la plupart des RMR et les enfants autochtones de 0 à 14 ans représentent entre 30 % et 40 % environ de la population autochtone dans la plupart des RMR de l'Ouest. En outre, la taille de la population de jeunes (de 15 à 24 ans) dans toutes les RMR de Sudbury vers l'Ouest a plus que doublé entre 1981 et 2001 et elle a presque quintuplé à Saskatoon.

La part de la population totale que représentent ces deux groupes d'âge est également une question importante pour la planification. Les enfants autochtones de moins de 15 ans représentent entre 14 % et plus de 16 % de tous les enfants dans les RMR de Winnipeg, Regina et Saskatoon (données non présentées). Leurs parts ont augmenté sensiblement depuis 1981, quand elles se situaient seulement dans la fourchette des 5 % à 7 %. Les membres de ce groupe entreront dans la population active et sur le marché du logement en grands nombres au cours des 15 prochaines années.

Même si les enfants et les jeunes représentent de fortes proportions de la population autochtone des RMR, il importe de souligner que la part des Autochtones de 65 ans et plus a également augmenté au cours de la période de 1981 à 2001. Même si les nombres sont encore relativement petits, l'ordre de grandeur de la croissance a été assez élevé. Par exemple, le nombre de personnes âgées autochtones à Winnipeg est passé d'à peine 320 en 1981 à plus de 1 800 en 2001. On observe une augmentation semblable à Edmonton et à Vancouver. Comme l'espérance de vie des Autochtones a augmenté considérablement au cours des dernières années et le taux de fécondité a baissé, la population autochtone vieillit, plus lentement toutefois que la population non autochtone.

4. Structure familiale

La « famille » est au centre du cadre appelé « Cercle de bien-être de la communauté ». Les conditions socioéconomiques de différentes structures familiales peuvent être fort différentes, particulièrement lorsqu'on tient compte des défis que les familles monoparentales sont appelées à relever comparativement aux familles biparentales. Les Autochtones dans les RMR sélectionnées ont des structures familiales très différentes de celles de leurs homologues non autochtones; en outre, la composition des structures familiales autochtones varie d'une RMR à l'autre.

En 2001, dans les RMR indiquées au graphique 11, entre 14 % et 32 % de tous les ménages autochtones étaient des ménages unifamiliaux comprenant une famille monoparentale. Les RMR des Prairies affichaient la plus grande part de ménages unifamiliaux autochtones comprenant une famille monoparentale. En outre, dans les RMR de l'Ouest, le pourcentage de tous les ménages autochtones qui étaient des ménages unifamiliaux comprenant une famille monoparentale était au moins le double de celui de leurs homologues non autochtones (graphique 11).

Nous pouvons également examiner la composition de la famille en nous penchant sur le pourcentage d'enfants autochtones vivant dans une famille monoparentale. À Winnipeg, Regina et Saskatoon, plus de la moitié des enfants Autochtones vivaient dans des familles monoparentales en 2001. Les pourcentages comparables pour les enfants non autochtones dans ces RMR allaient de 17 % à 19 % (graphique 12).

Enfin, selon les données pour toutes les régions urbaines combinées, environ le tiers des ménages autochtones dans les régions urbaines étaient composés de familles biparentales avec enfants. Un ménage sur cinq était composé d'une famille monoparentale et environ le quart étaient des ménages non familiaux (une ou plusieurs personnes non apparentées habitant ensemble). Les observations non scientifiques laissent supposer que, pour diverses raisons culturelles, sociales et économiques, de nombreux ménages autochtones sont des ménages multifamiliaux. Contrairement à la situation dans les réserves indiennes, où environ un ménage sur dix était un ménage multifamilial en 2001, dans les régions urbaines seulement environ 2 % des ménages étaient des ménages multifamiliaux (graphique 13).

5. Niveau de scolarité

Le premier grand pilier du « Cercle de bien-être de la communauté » est l'« Acquisition de connaissances » (graphique 1). Dans le présent rapport, nous mesurons ce pilier sous la dimension de la « scolarité » dans le cercle. Le niveau de scolarité est un important facteur de succès sur le marché du travail, particulièrement dans les grands marchés diversifiés comme les régions métropolitaines du Canada. Comme nous l'avons indiqué précédemment, les RMR sélectionnées comprennent de fortes proportions de jeunes Autochtones. Comment leurs niveaux de scolarité ont-ils évolué au cours de la période allant de 1981 à 2001 ?

Pour répondre à cette question, il importe de rappeler notre discussion précédente sur le rôle de la « mobilité ethnique » et son incidence sur les conditions socioéconomiques des peuples autochtones. Ceci dit, les recherches montrent que la « mobilité ethnique » est moins évidente chez les groupes plus jeunes (p. ex., celui des 20 à 29 ans) que chez les groupes plus âgés^{ix}. Par conséquent, la plus grande partie de l'évolution observée des niveaux de scolarité des groupes plus jeunes serait attribuable à une véritable amélioration sur le plan du rendement scolaire plutôt qu'à la modification de l'identité déclarée, de non-Autochtone à Autochtone, d'un recensement à un autre. La « mobilité ethnique » semble être surtout évidente chez les personnes de 30 ans ou plus et particulièrement chez celles ayant fait des études postsecondaires.

Le tableau 3 montre les parts d'hommes et de femmes autochtones de 20 à 24 ans qui ne fréquentaient pas l'école et qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. Le diplôme d'études secondaires est considéré comme une exigence minimale pour la plupart des emplois dans une économie urbaine. Les jeunes Autochtones dans les RMR sélectionnées étaient moins susceptibles d'avoir achevé leurs études secondaires que les jeunes non autochtones. En outre, alors que les proportions de jeunes Autochtones sans diplôme d'études secondaires ont baissé entre 1981 et 2001 dans toutes les RMR indiquées, les proportions de jeunes non autochtones sans diplôme d'études secondaires ont baissé encore davantage. Par conséquent, l'écart entre les jeunes autochtones et non autochtones s'est élargi. Enfin, les hommes autochtones ont pris encore plus de recul par rapport à leurs homologues de sexe féminin sur le plan de l'achèvement des études secondaires entre 1981 et 2001 (tableau 3). On observe des exceptions à Regina et à Thunder Bay.

Entre 1981 et 2001, les parts de jeunes Autochtones de sexe masculin n'ayant pas terminé leurs études secondaires ont baissé sensiblement dans plusieurs RMR, comme Toronto, Sudbury, Winnipeg, Regina et Calgary. Dans ces RMR, la part de jeunes Autochtones de sexe masculin n'ayant pas achevé leurs études secondaires a baissé de 20 à 28 points de pourcentage (tableau 3). On observe des baisses plus petites à Montréal, Ottawa–Hull, Thunder Bay, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. Dans l'Enquête de 2001 auprès des peuples autochtones, la principale raison donnée par les jeunes Autochtones de sexe masculin pour avoir abandonné leurs études secondaires était l'ennui (raison donnée par 25 %). Cette raison a été donnée par 19 % des autres hommes canadiens qui avaient abandonné leurs études secondaires. Dans le cas

des jeunes Autochtones de sexe féminin, la principale raison donnée pour l'abandon des études secondaires était la grossesse ou les soins des enfants (raison donnée par 25 %). Cette raison a été donnée par 16 % de leurs homologues de sexe féminin dans la population générale. Comme nous l'avons signalé précédemment, à Saskatoon, un enfant sur six de moins de 15 ans était autochtone. Par conséquent, garder les enfants autochtones à l'école jusqu'à ce qu'ils aient terminé leurs études secondaires sera probablement essentiel à la santé de l'économie urbaine, particulièrement dans les villes dont la population comprend une forte proportion d'Autochtones. Néanmoins, il importe de souligner que le taux de décrochage du secondaire chez les Autochtones de 20 à 24 ans évolue dans la bonne direction, c'est-à-dire à la baisse.

On exige souvent des études postsecondaires pour des emplois dans les économies urbaines diversifiées et complexes sur le plan technique. Le tableau 4 montre les taux de diplômés postsecondaires chez les personnes de 25 à 34 ans. Le phénomène de la mobilité ethnique aura eu un certain effet sur ce groupe d'âge, particulièrement dans le cas des personnes ayant atteint ce niveau de scolarité. Par conséquent, il faut faire preuve de circonspection en examinant les résultats qui suivent.

Au cours de la période de 1981 à 2001, la plupart des RMR sélectionnées ont connu une forte croissance des proportions de jeunes adultes autochtones qui ne fréquentaient plus l'école et qui avaient un diplôme d'études postsecondaires. Dans l'ensemble du Canada, la part d'hommes autochtones de 25 à 34 ans ayant terminé leurs études postsecondaires est passée de 22 % à 27 %. Les exceptions sont Regina, Montréal et Edmonton où la part d'hommes autochtones de 25 à 34 ans titulaires d'un diplôme postsecondaire a baissé. À Regina, une partie de la baisse pourrait s'expliquer par la croissance globale rapide de la population autochtone totale de 25 à 34 ans dans la RMR entre 1981 et 2001. Plus particulièrement, l'immigration interne pourrait contribuer à la croissance globale de la population autochtone, tandis que la croissance du nombre de diplômés secondaires serait moins importante. Il se peut également que bon nombre des étudiants autochtones fréquentant des établissements d'enseignement postsecondaire autochtones à Regina quittent la ville après l'obtention du diplôme. Cela semble être le cas des hommes, puisque leur part de la population ne fréquentant plus l'école a baissé. En revanche, chez leurs homologues de sexe féminin, le nombre de diplômés postsecondaires a augmenté entre 1981 et 2001. Dans toutes les autres RMR, les parts de diplômés postsecondaires ont augmenté chez les jeunes adultes de l'un et l'autre sexe au cours de la période de 20 ans étudiée (tableau 4).

Le tableau 5 montre le taux de fréquentation scolaire des jeunes autochtones et non autochtones de 15 à 24 ans. La proportion de jeunes non-Autochtones fréquentant l'école variait entre environ 60 % et 70 % dans les RMR en 2001, tandis que pour les jeunes Autochtones, elle variait généralement de juste au-dessous de 50 % à 66 %. Toutefois, les taux de fréquentation scolaire des jeunes Autochtones ont augmenté durant la période. En 1981, ces taux se situaient généralement entre 30 % et 46 % dans les RMR. Au cours de cette période, l'écart sur le plan de la fréquentation scolaire entre les jeunes autochtones et non autochtones s'est rétréci dans certaines RMR comme Montréal, Sudbury et Winnipeg, mais s'est élargi dans d'autres, comme Toronto, Regina, Calgary et Vancouver.

6. Niveau de vie

Le dernier pilier du « Cercle de bien-être » que nous examinons est celui du niveau de vie, à commencer par les profils de la population active au cours de la période de 1981 à 2001. De nouveau, le lecteur doit faire preuve de prudence en examinant ces profils étant donné que le facteur de la mobilité ethnique a peut-être eu un effet sur les changements observés dans les indicateurs du marché du travail. Toutefois, il est probable que de nombreux autres facteurs entrent en jeu, comme les profils de migration nette différentiels des diverses RMR et les différences entre les économies des RMR. Des facteurs propres aux Autochtones peuvent également influencer sur les possibilités d'emploi dans certaines RMR, comme la proportion d'Autochtones titulaires de diplômes postsecondaires. Il faudrait pousser beaucoup plus loin les recherches pour cerner ces différents facteurs et en déterminer l'effet sur les taux d'emploi des Autochtones.

6.1 Activité sur le marché du travail

On observe certaines différences intéressantes sur le plan de l'évolution des taux d'emploi entre les RMR sélectionnées. Le tableau 6 montre le taux d'emploi chez les personnes de 25 à 54 ans (c.-à-d., la part de la population dans ce groupe d'âge qui était occupée). Les taux d'emploi ont augmenté le plus à Winnipeg, Edmonton et Sudbury. À Winnipeg, le taux d'emploi des Autochtones est passé de 53 % en 1981 à 65 % en 2001, tandis qu'à Edmonton, il est passé de 60 % à 68 %. À Sudbury, le taux d'emploi des Autochtones est passé de 56 % à 63 %. Le taux d'emploi dans d'autres RMR a augmenté plus lentement, tandis qu'à Regina, il a baissé, passant de 59 % à 55 % au cours de cette période.

Nous avons montré au début de cette étude qu'une grande cohorte de jeunes Autochtones entrera sur le marché du travail au cours des prochaines 10 à 15 années, particulièrement dans les RMR des Prairies. En même temps, les taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires ont augmenté chez les jeunes Autochtones. On peut évaluer les perspectives d'emploi de ce groupe en examinant le taux d'emploi des Autochtones ayant différents niveaux de scolarité (graphique 14). Les taux d'emploi sont plus élevés dans le cas des personnes qui ont terminé des études universitaires ou collégiales que dans le cas de celles qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires et de celles qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. Ce graphique montre bien que les Autochtones qui terminent des études supérieures peuvent atteindre des niveaux d'emploi qui, dans une économie diversifiée, les mettent sur un pied d'égalité avec leurs homologues non autochtones. Dans certaines RMR, les taux d'emploi des Autochtones titulaires d'un diplôme universitaire sont mêmes plus élevés que ceux de leurs homologues non autochtones. C'est le cas à Ottawa-Hull, Montréal, Toronto et Calgary. À Regina et à Saskatoon, en revanche, l'écart entre le taux d'emploi des diplômés autochtones et celui des diplômés non autochtones persiste.

6.2 Situation sur le plan du revenu

Le « revenu » est une autre dimension du pilier du niveau de vie du « Cercle de bien-être de la communauté ». Un aspect de la dimension « revenu », soit le faible revenu, a déjà été examiné dans le premier rapport de la série *Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement* (Heisz et McLeod 2004)^x. Nous examinons ici d'autres aspects du revenu.

Le revenu total de toutes les sources des Autochtones varie sur l'ensemble des RMR sélectionnées (graphique 15). En 2000, la population autochtone de 25 à 44 ans avait un revenu total médian d'environ 20 000 \$ ou plus seulement à Montréal, Ottawa–Hull, Toronto, Sudbury, Calgary et Edmonton. Dans le cas du reste de la population autochtone des autres RMR, le revenu total médian se situait dans la fourchette de 16 000 \$ à 19 000 \$. À Thunder Bay, Regina et Saskatoon, le revenu total médian des Autochtones était juste un peu plus de la moitié de celui de leurs homologues non autochtones.

Le tableau 7 montre le revenu médian d'emploi des populations autochtones et non autochtones de 15 ans et plus entre 1980 et 2000. Le revenu d'emploi des Autochtones a augmenté dans les RMR d'Ottawa–Hull à Regina; tandis qu'il a baissé à Montréal, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver. Il convient de réitérer que l'incidence de la mobilité ethnique sur les populations autochtones, particulièrement dans les RMR de l'Est du Canada, a peut-être eu un effet sur la croissance du revenu médian. Comme nous l'avons signalé précédemment, les recherches antérieures ont montré que les membres des groupes plus âgés qui déclarent maintenant leur identité autochtone dans le questionnaire du recensement ont également des niveaux de scolarité plus élevés, de sorte qu'ils sont davantage employables et plus susceptibles d'avoir un revenu plus élevé. Un autre facteur a peut-être influé sur le profil des revenus, soit la migration. Il faudrait toutefois analyser beaucoup plus en détail la composition socioéconomique des immigrants internes et des émigrants internes afin de pouvoir en déterminer l'incidence sur l'évolution de ces niveaux de revenu.

Il convient de souligner également que l'écart sur le plan du revenu médian d'emploi entre les Autochtones et les non-Autochtones s'est rétréci durant la période de 1980 à 2000. Même si les mises en garde faites précédemment continuent de s'appliquer, il est vrai que le revenu d'emploi des non-Autochtones a baissé au cours des 20 années étudiées dans six des onze RMR et qu'il a très peu augmenté dans les autres (graphique 16). Par conséquent, l'écart sur le plan du revenu d'emploi entre non-Autochtones et Autochtones s'est considérablement rétréci dans la plupart des RMR. On peut mesurer la taille de l'écart par le ratio du revenu médian d'emploi de la population autochtone à celui de la population non autochtone multiplié par 100. Un ratio de 100 signifie que le revenu d'emploi de ces groupes est le même, tandis qu'un ratio inférieur à 100 montre qu'il y a un écart sur le plan du revenu d'emploi entre les populations autochtone et non autochtone. À Winnipeg, pour chaque 100 \$ de revenu gagné par les non-Autochtones en 1980, les Autochtones ont gagné seulement 56 \$. En 2000, toutefois, pour chaque 100 \$ gagnés par les non-Autochtones, les Autochtones ont gagné 68 \$. L'écart s'est rétréci dans toutes les RMR examinées à l'exception de celles allant de Saskatoon vers l'Ouest jusqu'à Vancouver, où l'écart n'a presque pas changé.

La part du revenu d'une population provenant de paiements de transfert gouvernementaux^{xi}, par opposition aux salaires et traitements et au revenu de placements, est un autre indicateur du pilier du niveau de vie du « Cercle de bien-être de la communauté ». La part du revenu de la population autochtone provenant de transferts gouvernementaux a baissé considérablement au cours de la période de 1980 à 2000 (tableau 8). Cela est particulièrement évident dans les RMR de Winnipeg, Regina et Saskatoon dans la région des Prairies, où la part du revenu autochtone provenant de transferts gouvernementaux a baissé d'environ le tiers en 1980 à entre un cinquième et un quart en 2000. Toutefois, même en 2000, les Autochtones touchaient une part beaucoup plus importante de leur revenu total sous forme de transferts gouvernementaux que les non-Autochtones (environ 10 % à 11 %). Dans d'autres RMR, les parts du revenu des Autochtones provenant de transferts gouvernementaux étaient beaucoup plus petites et, à Ottawa–Hull, Toronto et Calgary, elles se situaient entre 10 % et 12 % en 2000. Au cours de la période de 1980 à 2000, l'écart entre les populations autochtone et non autochtone recevant des paiements de transfert s'est rétréci dans toutes les RMR visées par la présente étude, à l'exception de Montréal et d'Ottawa–Hull.

Enfin, on observe encore en 2000 une forte concentration d'Autochtones à faible revenu habitant dans des RMR et dont le taux de faible revenu est de 42 % comparativement à environ 17 % pour les autres Canadiens. Toutefois, on parle dernièrement de l'émergence d'une « classe moyenne » autochtone. La répartition des gains de la population touchant un revenu d'emploi nous permet de déterminer dans une certaine mesure s'il existe un groupe croissant d'Autochtones qui touchent un revenu d'emploi suffisant pour leur permettre d'avoir un niveau de vie convenable, autre pilier du cadre appelé « Cercle de bien-être de la communauté ».

Le graphique 17 montre les parts des travailleurs autochtones et non autochtones dont les gains entrent dans différentes catégories (mesurées en dollars constants de 2000) en 1980 et en 2000. La part des travailleurs autochtones touchant un revenu annuel supérieur à 40 000 \$ est passé de 18 % à 15 % entre 1980 et 2000. On observe une baisse comparable chez les travailleurs non autochtones dont le revenu annuel est passé de 29 % à 28 %. En même temps, la part des travailleurs dont les gains annuels étaient inférieurs à 20 000 \$ par an a augmenté tant dans la population autochtone que dans la population non autochtone.

Une autre façon d'examiner la croissance d'une « classe moyenne » est de déterminer combien de personnes se classent maintenant dans les tranches supérieures de revenu d'emploi par rapport à il y a 20 ans. De nombreux facteurs influent sur cette croissance, dont la migration en provenance et à destination de ces RMR et la structure économique de chaque ville. Le facteur de la mobilité ethnique, plus difficile à mesurer, est un autre facteur possible (c.-à-d. les personnes qui déclarent leur identité autochtone pour la première fois dans le formulaire du recensement, qui ont peut-être des revenus particulièrement élevés, tout comme elles ont des niveaux de scolarité supérieurs). Le nombre d'Autochtones touchant un revenu d'emploi de 40 000 \$ ou plus a augmenté de 281 % entre 1980 et 2000, tandis que celui des non-Autochtones a augmenté de 86 % (graphique 18). Le nombre d'Autochtones touchant ces niveaux de revenu est passé de juste au-dessus de 7 400 à 25 500. Il convient de souligner que les nombres de travailleurs autochtones gagnant moins de 2 000 \$ et entre 5 000 \$ et 14 999 \$ ont augmenté encore plus rapidement. Nous ne savons pas ce que ces faits signifient pour la trame sociale, économique et institutionnelle des communautés autochtones dans les différentes RMR sélectionnées et il serait probablement utile de poursuivre les recherches sur ce sujet. Visiblement, il reste de nombreuses questions à poser au sujet de la nature de la structure professionnelle de la population autochtone dans les RMR; existe-t-il une masse critique de personnes ayant un revenu élevé qui influe sur la trame sociale et économique de la communauté et, dans l'affirmative, quelle est cette masse critique ?

Conclusion

Le rapport décrit la situation démographique et socioéconomique des peuples autochtones du Canada qui résident dans les régions métropolitaines. Nous avons sélectionné des régions métropolitaines de recensement (RMR) en fonction de la taille et de la part en pourcentage de leur population autochtone. Nous avons sélectionné 11 RMR, représentant 80 % de la population autochtone totale habitant dans toutes les RMR. Afin d'évaluer ces conditions dans les RMR, nous avons structuré notre analyse selon un vaste cadre holistique. Ce cadre, appelé « Cercle de bien-être de la communauté », repose sur quatre piliers : l'acquisition de connaissances (parfois appelée « apprentissage tout au long de la vie »), un niveau de vie convenable, une vie longue et en santé, et bâtir de meilleures communautés.

Le présent rapport porte d'abord sur la dimension déterminante de la dynamique démographique et de la composition de la population autochtone dans ces RMR sélectionnées, puis sur les deux premiers piliers du Cercle de bien-être. Les périodes sélectionnées sont 1981 et 2001 et nous faisons des comparaisons avec les populations non autochtones habitant dans ces RMR.

La population autochtone de ces villes a affiché une croissance spectaculaire au cours de la période de 20 ans étudiée. Alors qu'une partie de cette croissance est attribuable à l'accroissement naturel (la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) et à la migration interne nette, d'autres facteurs non démographiques plus récents y ont contribué également. Ces facteurs non démographiques comprennent les changements sur le plan du sous-dénombrement net de la population par le recensement au fil du temps et le facteur plus important de la « mobilité ethnique ». Il s'agit dans ce dernier cas des personnes qui modifient leur identité dans le formulaire du recensement, déclarant une identité non autochtone dans un recensement et une identité autochtone dans un autre. Ce phénomène n'est pas particulier au Canada; il a été observé dans les recensements des populations indigènes aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

La population autochtone dans les RMR sélectionnées a plus que doublé en 20 ans et quadruplé dans le cas de certaines villes comme Saskatoon. Il s'agit d'une population très jeune, bien que les taux de natalité chez les Autochtones en milieu urbain semblent être à la baisse. En 2001, les plus grandes cohortes d'âge sont celles des groupes des cinq à neuf ans et des 10 à 14 ans, dont les membres deviendront des jeunes adultes au cours des 10 à 15 prochaines années. Au fur et à mesure, ils atteindront vraisemblablement un niveau de scolarité plus élevé et entreront dans la population active afin de soutenir la concurrence dans une économie métropolitaine diversifiée. En même temps, ils créeront des familles et entreront sur le marché du logement.

Dans les RMR des Prairies, les Autochtones représentaient en 2001 près d'un habitant sur dix dans les populations globales des villes. Même si la contribution de la migration autochtone nette à destination ou en provenance des RMR à la croissance globale de la population autochtone dans ces RMR a été relativement mineure, il convient de prendre en compte un autre aspect de la migration, soit la taille des flux entrants par rapport à celle des flux sortants. On appelle ce phénomène « va-et-vient ». Dans les RMR de l'Ouest du pays, près d'un Autochtone sur cinq s'est installé dans l'une de ces villes ou l'a quittée au cours de la période de cinq ans comprise entre 1996 et 2001. Selon l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001, 40 % des Autochtones qui se sont installés dans les RMR sélectionnées ont déclaré y avoir

déménagé pour des raisons familiales. Seules Toronto et Calgary ont affiché un pourcentage aussi élevé d'Autochtones ayant déclaré y avoir déménagé pour des raisons liées au travail. La mobilité dans la RMR est également un facteur important. De Thunder Bay à Edmonton, au moins un Autochtone sur cinq a changé de résidence dans sa propre RMR durant l'année qui a précédé le Recensement de 2001, Regina et Saskatoon affichant les pourcentages les plus élevés (près de 40 %) d'Autochtones qui ont changé de résidence dans leurs villes respectives. Cette mobilité peut avoir une incidence sur les organismes de prestation de services, les inscriptions scolaires et les progrès des étudiants dans les écoles, ainsi que sur la situation du logement des Autochtones.

Même si, selon sa structure par âge, la population autochtone de ces RMR est jeune, comme l'espérance de vie augmente et le taux de natalité baisse, la population autochtone vieillit. Bien que la part de personnes âgées dans la population autochtone soit petite, elle a augmenté de façon significative au cours de la période de 1981 à 2001, et elle continuera probablement de croître. Par conséquent, il faudra sans doute augmenter au cours de la décennie à venir le nombre de programmes destinés plus particulièrement aux aînés Autochtones.

Sur le plan de l'apprentissage tout au long de la vie, il y a peut-être de bonnes nouvelles. Les parts de jeunes Autochtones ayant des niveaux de scolarité plus élevés dans les RMR sélectionnées ont augmenté au cours de la période de 20 ans étudiée. La fréquentation scolaire chez les jeunes Autochtones dans le groupe des 15 à 24 ans a augmenté considérablement depuis 1981 et, chez les jeunes adultes autochtones de 25 à 34 ans, la part de diplômés postsecondaires a augmenté également. L'augmentation a été beaucoup plus forte dans le cas des femmes que des hommes, mais les deux parts ont augmenté dans presque toutes les RMR visées par l'étude. Seuls font exception les hommes autochtones à Regina et à Edmonton.

En 2001, les taux d'emploi des jeunes adultes autochtones dans les RMR, à la condition qu'ils aient obtenu leur diplôme universitaire, étaient équivalents à ceux de leurs homologues non autochtones. Regina et Saskatoon semblent faire exception. Dans le cas de la plupart des autres niveaux de scolarité, les taux d'emploi des jeunes Autochtones sont inférieurs à ceux de leurs homologues non autochtones dans la plupart des RMR de Sudbury vers l'Ouest, Calgary seule faisant exception.

Dans le contexte du pilier « niveau de vie convenable » du « Cercle de bien-être de la communauté », dans l'ensemble, les taux d'emploi des Autochtones dans la plupart des RMR ont augmenté, sauf pour le principal groupe d'âge de la population active, soit celui des 25 à 54 ans, à Regina. Toutefois, l'écart sur le plan des taux d'emploi entre Autochtones et non-Autochtones n'a pas beaucoup évolué au cours de la période de 20 ans étudiée, sauf pour Winnipeg, Edmonton et Sudbury, où il s'est rétréci de 7 à 10 points de pourcentage. En outre, la dépendance à l'égard des paiements de transfert gouvernementaux a également diminué de façon considérable dans toutes les RMR au cours de la période de 1980 à 2000. Le pourcentage d'Autochtones gagnant 20 000 \$ ou plus a baissé au cours de la période de 20 ans étudiée et celui de leurs homologues non autochtones a également diminué. Entre-temps, l'écart entre le revenu médian d'emploi des Autochtones et celui des non-Autochtones s'est amenuisé dans la plupart des RMR au cours de la période de 20 ans. Même si le revenu médian d'emploi des Autochtones gagnant 40 000 \$ ou plus a augmenté de 281 %, celui des personnes gagnant moins de 15 000 \$ a augmenté encore davantage.

En conclusion, dans l'ensemble, la situation des Autochtones vivant dans les régions métropolitaines s'était améliorée en 2001 par rapport à 1981. Une partie de cette amélioration peut être attribuable aux habitants dans les RMR qui, au fil du temps, ont modifié leur identité déclarée dans le formulaire du recensement, de non autochtone à autochtone. Néanmoins, les Autochtones vivant en milieu urbain restent appelés à relever d'énormes défis, particulièrement dans les RMR dans l'Ouest du pays, et de grands écarts subsistent entre eux et leurs homologues non autochtones.

Notes en fin de texte

- i Comité directeur du projet sur les indicateurs du développement et ministère des Affaires indiennes et du Nord. 1991. « Using Development Indicators for Aboriginal Development: A Guidebook ». Disponible à l'adresse nedg@neweconomygroup.ca.
- ii Kreager, P. 1997. « Population and Identity ». Dans *Anthropological Demography: Toward a New Synthesis*. Sous la direction de D. Kertzer et T. Fricke. Chicago : University of Chicago Press, p. 148.
- iii L'ampleur de la croissance varie selon la définition de la population autochtone utilisée. Guimond constate également que la croissance la plus rapide de la population d'origine autochtone a eu lieu entre 1986 et 1991. Il n'attribue pas cette croissance uniquement à l'effet de l'accroissement naturel (la différence entre les naissances et les décès). En fait, il part de l'hypothèse selon laquelle la croissance est attribuable à la « mobilité ethnique », c.-à-d. à ceux qui ont changé leur affiliation ethnique entre recensements. Dans Guimond, E. 2003. « Définitions floues et explosion démographique : identité mouvante des groupes autochtones au Canada ». Dans « *Des gens d'ici : Les Autochtones en milieu urbain* ». Sous la direction de D. Newhouse et E. Peters. À l'adresse <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/CP22-71-2003E.pdf>.
- iv Canada. (1996). « *Rapport sur la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones* ». Vol. 4 : *Perspectives et réalités*, Ottawa : Groupe Communication Canada – Édition.
- v Affaires indiennes et du Nord Canada. « *Accord relatif à la nation métisse* ». À l'adresse http://www.ainc-inac.gc.ca/ch/rcap/sg/cj5d_f.pdf.
- vi Bell, C. 2003. « Chapter 13: Towards an Understanding of Métis Aboriginal Rights: Reflections on the Reasoning in R. v. Powley ». Dans *Aboriginal Rights Litigation*. Sous la direction de J.E. Magnet et D.A. Dorey. Markham, Ontario : Butterworths.
- vii Des réserves indiennes sont situées à l'intérieur des limites de certaines RMR et leur population est incluse dans la population autochtone globale de ces RMR, comme dans le cas de Thunder Bay, d'Edmonton et de Vancouver. Dans le cas de Montréal, toutefois, la réserve Kahnawake, qui est située à l'intérieur des limites de la RMR, est exclue dans les données de 1981 parce qu'elle était une réserve non participante en 2001.
- viii Siggner, A. et Hagey, J. 2003. « Measuring the Demographic & Socio-Economic Conditions of Aboriginal Peoples in Canada Using the 2001 Census ». Présenté à l'assemblée annuelle de la Société canadienne de la population. Université Dalhousie, Halifax.
- ix Siggner, A. et Hagey, J. 2003. « Measuring the Demographic & Socio-Economic Conditions of Aboriginal Peoples in Canada Using the 2001 Census ». Présenté à l'assemblée annuelle de la Société canadienne de la population. Université Dalhousie, Halifax.
- x Heisz, Andrew et McLeod, Logan. 2004. « Le faible revenu dans les régions métropolitaines de recensement ». L'emploi et le revenu en perspective. Volume 5, numéro 5. Ottawa : Statistique Canada.
- xi Transferts gouvernementaux – Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés aux individus par l'administration fédérale, les provinces et les municipalités au cours de l'année civile 2000. Cette variable est la somme des montants déclarés par les répondants au recensement et qu'ils reçoivent :
 - De la pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti ;
 - des prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada;
 - des prestations d'assurance-emploi;
 - des prestations fiscales canadiennes pour enfants;
 - d'autre revenu provenant de sources publiques.

Tableau 1 : Taille de la population autochtone, certaines villes, 1981, 1996 et 2001

	1981	1996	2001	Taux de croissance sur 20 ans (%)
Montréal*	7 830	9 965	11 085	42
Ottawa–Hull	3 985	11 605	13 485	238
Toronto	13 015	16 100	20 300	56
Sudbury	2 140	4 625	7 385	245
Thunder Bay	3 015	7 330	8 205	172
Winnipeg	16 080	45 755	55 760	247
Regina	6 390	13 605	15 685	145
Saskatoon	4 205	16 160	20 275	382
Calgary	6 995	15 195	21 915	213
Edmonton	13 430	32 825	40 930	205
Vancouver	15 380	31 140	36 860	140
Ensemble du Canada	481 700	799 010	976 305	103

* Aux fins de comparabilité avec les années ultérieures, les données pour Montréal en 1981 ne comprennent pas la réserve de Kahnawake, qui était située à l'intérieur des limites de la RMR de Montréal en 1981 et qui n'a pas participé au Recensement de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981, 1996 et 2001.

Tableau 2 : Répartition en pourcentage selon l'âge des populations autochtone et non autochtone, dans certaines villes, 1981 et 2001

Groupe d'âge	Canada		Montréal*		Ottawa–Hull		Toronto		Sudbury		Thunder Bay	
	1981	2001	1981	2001	1981	2001	1981	2001	1981	2001	1981	2001
pourcentage												
Population autochtone												
0 à 14 ans	39,5	33,2	24,2	20,3	29,7	20,8	34,2	25,3	36,2	25,9	42,8	33,4
15 à 24 ans	22,7	17,3	23,2	16,1	24,3	16,1	22,2	14,4	22,2	17,7	21,4	15,4
25 à 54 ans	30,6	40,0	45,6	48,2	42,5	52,9	38,6	50,3	35,3	43,7	32,2	42,3
55 à 64 ans	3,8	5,4	4,0	8,9	2,1	6,5	3,1	6,0	4,4	7,8	1,7	5,4
65 ans et plus	3,5	4,1	2,9	6,6	1,3	3,8	1,9	4,1	2,3	4,9	1,8	3,5
Population non autochtone												
0 à 14 ans	22,4	18,9	20,0	18,3	21,1	19,6	20,6	19,7	24,8	18,2	21,4	17,4
15 à 24 ans	19,2	13,3	19,2	13,1	19,7	13,4	18,5	13,1	20,4	13,2	19,2	13,0
25 à 54 ans	40,2	45,5	42,9	46,4	42,9	48,0	43,2	47,5	39,4	44,4	38,9	44,5
55 à 64 ans	9,0	9,8	9,3	10,0	8,7	9,0	9,1	8,8	8,8	10,7	10,4	10,0
65 ans et plus	9,2	12,5	8,7	12,2	7,6	10,1	8,6	10,9	6,6	13,5	10,1	15,1
pourcentage												
Population autochtone												
0 à 14 ans	39,7	33,2	44,7	39,1	46,5	38,2	36,5	30,5	40,8	32,6	33,6	26,4
15 à 24 ans	23,2	17,2	23,2	18,5	20,6	19,4	25,1	17,9	21,9	19,0	23,4	16,5
25 à 54 ans	32,2	41,3	27,1	36,1	29,6	37,9	35,5	45,0	32,4	40,6	37,1	47,9
55 à 64 ans	2,9	5,0	3,0	4,0	2,0	2,6	1,8	3,8	3,0	4,8	3,5	5,7
65 ans et plus	2,0	3,2	2,0	2,3	1,4	1,9	1,1	2,8	2,0	3,1	2,3	3,5
Population non autochtone												
0 à 14 ans	20,5	18,1	23,0	18,5	21,7	19,2	21,4	19,6	22,2	19,5	19,1	17,4
15 à 24 ans	19,1	13,5	21,0	15,6	22,9	16,2	22,8	14,3	22,8	15,1	17,7	13,5
25 à 54 ans	39,3	45,3	38,9	44,6	38,6	44,4	43,7	49,8	42,1	46,6	42,6	48,2
55 à 64 ans	10,0	9,3	8,4	8,7	7,9	8,2	6,5	7,7	6,9	8,6	9,8	9,2
65 ans et plus	11,1	13,8	8,7	12,6	8,9	12,0	5,6	8,6	6,1	10,3	10,7	11,7

* Aux fins de comparabilité avec les années ultérieures, les données pour Montréal en 1981 ne comprennent pas la réserve de Kahnawake, qui était située à l'intérieur des limites de la RMR de Montréal en 1981 et qui n'a pas participé au Recensement de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981 et 2001.

Tableau 3 : Proportion de la population totale autochtone et non autochtone de 20 à 24 ans ne fréquentant pas l'école et n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, selon le sexe, dans certaines villes, 1981 et 2001

	Population autochtone				Population non autochtone			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	1981	2001	1981	2001	1981	2001	1981	2001
	pourcentage							
Montréal*	35,7	20,7	32,8	12,6	24,9	14,1	22,0	8,9
Ottawa–Hull	30,0	24,0	34,6	12,6	23,8	11,0	20,1	6,2
Toronto	45,8	25,6	35,8	19,0	24,8	12,1	21,4	7,4
Sudbury	47,1	25,9	40,7	18,9	25,9	10,6	24,6	8,1
Thunder Bay	30,3	23,8	55,6	30,1	29,0	13,3	21,9	9,9
Winnipeg	65,5	37,3	62,4	32,4	31,0	16,0	26,7	10,3
Regina	52,5	27,2	67,2	34,3	31,4	14,5	27,1	7,9
Saskatoon	55,2	42,9	57,6	30,0	32,2	15,4	22,8	10,3
Calgary	52,7	32,4	41,2	30,6	27,4	16,1	24,0	10,4
Edmonton	50,0	42,1	47,8	33,3	28,1	18,7	24,7	11,5
Vancouver	45,4	33,1	34,4	22,2	26,9	10,8	21,0	7,2

* Aux fins de comparabilité avec les années ultérieures, les données pour Montréal en 1981 ne comprennent pas la réserve de Kahnawake, qui était située à l'intérieur des limites de la RMR de Montréal en 1981 et qui n'a pas participé au Recensement de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981 et 2001.

Tableau 4 : Proportion de la population totale autochtone et non autochtone de 25 à 34 ans ne fréquentant pas l'école et ayant un diplôme d'études postsecondaires, selon le sexe, dans certaines villes, 1981 et 2001

	Population autochtone				Population non autochtone			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	1981	2001	1981	2001	1981	2001	1981	2001
	pourcentage							
Montréal*	33,9	32,5	20,3	40,6	34,6	48,4	28,5	52,9
Ottawa–Hull	32,1	32,4	26,1	41,1	39,1	54,2	34,4	55,8
Toronto	26,5	38,4	26,2	41,3	39,1	49,4	32,6	52,2
Sudbury	28,6	38,2	10,3	33,9	34,0	48,9	28,3	53,0
Thunder Bay	25,0	30,8	17,6	31,4	40,9	44,6	34,9	53,3
Winnipeg	17,0	24,6	16,8	28,3	36,1	40,4	33,1	46,9
Regina	31,7	20,8	14,7	23,5	38,5	43,3	34,3	49,8
Saskatoon	11,1	27,4	19,1	27,8	37,3	41,7	40,6	55,0
Calgary	30,9	31,2	20,7	34,6	44,5	48,0	37,4	51,3
Edmonton	34,3	26,9	17,3	30,2	41,5	44,0	36,0	48,4
Vancouver	23,7	28,1	20,1	32,2	37,9	45,8	31,5	49,3

* Aux fins de comparabilité avec les années ultérieures, les données pour Montréal en 1981 ne comprennent pas la réserve de Kahnawake, qui était située à l'intérieur des limites de la RMR de Montréal en 1981 et qui n'a pas participé au Recensement de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981 et 2001.

Tableau 5 : Taux de fréquentation scolaire des Autochtones et non-Autochtones de 15 à 24 ans, dans certaines villes, 1981 et 2001

	Autochtones		Non-Autochtones	
	1981	2001	1981	2001
	pourcentage			
Montréal*	35,0	61,0	50,3	68,1
Ottawa–Hull	51,3	62,0	54,7	68,6
Toronto	43,6	47,9	54,3	67,9
Sudbury	43,2	66,4	56,6	65,9
Thunder Bay	45,7	63,9	49,4	65,1
Winnipeg	37,7	51,0	48,3	59,5
Regina	40,5	51,4	44,8	61,7
Saskatoon	39,9	56,0	44,8	60,3
Calgary	37,6	48,4	42,1	58,7
Edmonton	30,6	50,7	42,5	59,7
Vancouver	45,8	52,9	50,3	67,4

* Aux fins de comparabilité avec les années ultérieures, les données pour Montréal en 1981 ne comprennent pas la réserve de Kahnawake, qui était située à l'intérieur des limites de la RMR de Montréal en 1981 et qui n'a pas participé au Recensement de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981 et 2001.

Tableau 6 : Taux d'emploi des Autochtones et des non-Autochtones de 25 à 54 ans, dans certaines villes, 1981 et 2001

	Autochtones		Non-Autochtones	
	1981	2001	1981	2001
	pourcentage			
Montréal*	66,1	68,8	71,7	79,3
Ottawa–Hull	72,9	77,4	78,1	83,2
Toronto	72,1	74,1	81,9	81,2
Sudbury	55,6	63,3	71,5	77,7
Thunder Bay	54,6	55,7	76,1	80,6
Winnipeg	52,7	65,3	79,8	84,7
Regina	58,7	55,4	80,6	86,4
Saskatoon	48,2	53,9	78,3	84,6
Calgary	72,0	76,3	82,1	85,0
Edmonton	59,8	68,4	81,1	83,7
Vancouver	61,6	61,8	79,0	78,2

* Aux fins de comparabilité avec les années ultérieures, les données pour Montréal en 1981 ne comprennent pas la réserve de Kahnawake, qui était située à l'intérieur des limites de la RMR de Montréal en 1981 et qui n'a pas participé au Recensement de 2001.
Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981 et 2001.

Tableau 7 : Revenu médian d'emploi pour les populations autochtone et non-autochtone de 15 ans et plus, dans certaines villes, 1980 et 2000

	Autochtones		Non-Autochtones	
	1980	2000	1980	2000
	pourcentage			
Montréal*	23 312	20 033	26 307	25 216
Ottawa–Hull	21 741	26 080	28 045	30 802
Toronto	21 248	26 040	26 505	29 990
Sudbury	14 460	20 043	27 130	25 068
Thunder Bay	12 047	18 449	26 075	27 598
Winnipeg	13 266	16 918	23 857	24 796
Regina	13 035	16 932	26 396	25 556
Saskatoon	15 135	15 000	24 464	22 953
Calgary	20 061	20 037	27 796	28 026
Edmonton	18 788	17 925	27 941	26 026
Vancouver	20 759	20 038	28 273	27 836

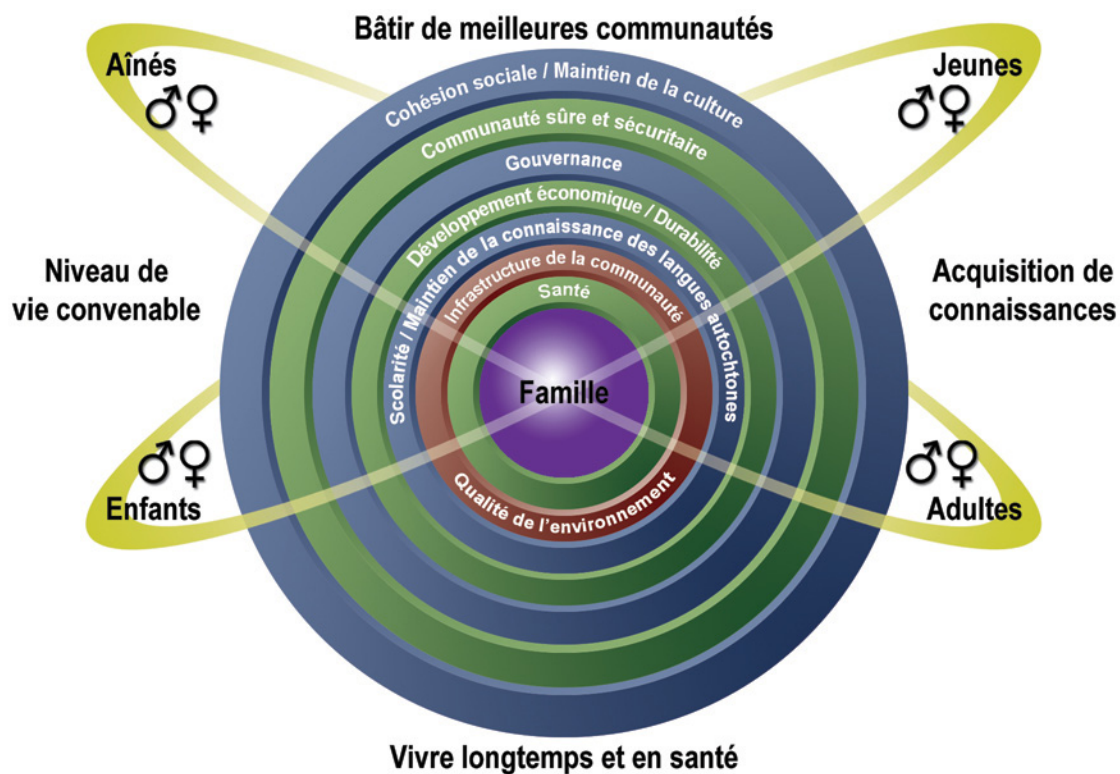
* Aux fins de comparabilité avec les années ultérieures, les données pour Montréal en 1981 ne comprennent pas la réserve de Kahnawake, qui était située à l'intérieur des limites de la RMR de Montréal en 1981 et qui n'a pas participé au Recensement de 2001.
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

Tableau 8 : Pourcentage du revenu total provenant des paiements de transferts gouvernementaux, populations autochtone et non autochtone, dans certaines villes, 1980 et 2000

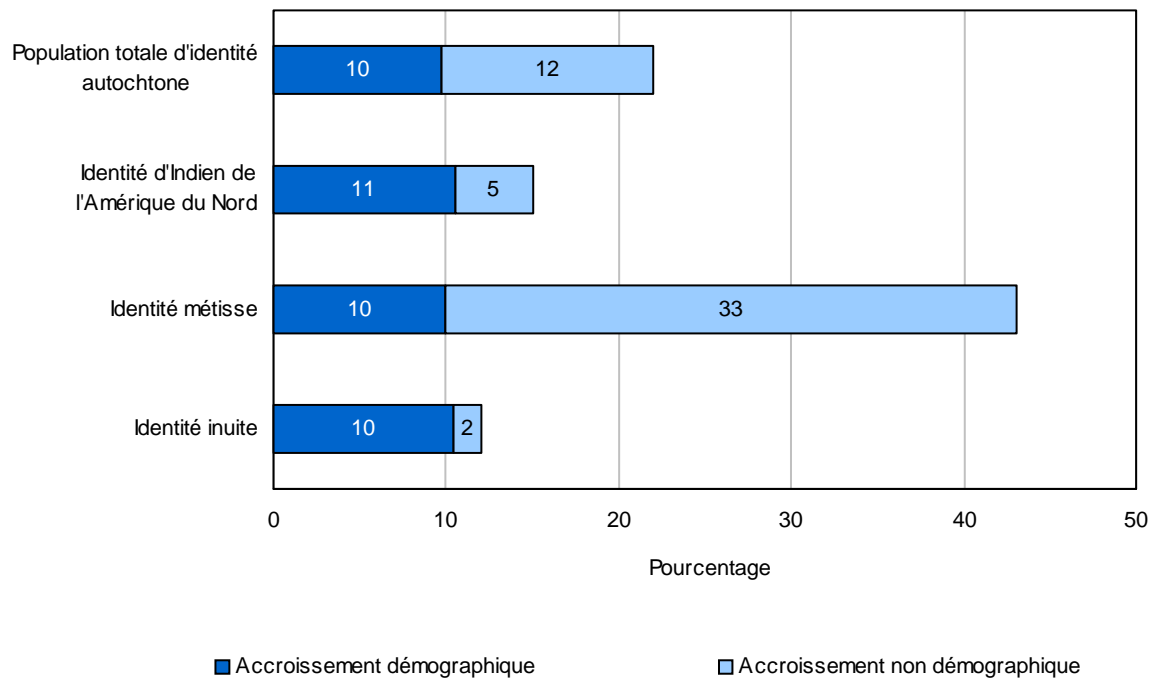
	Autochtones		Non-Autochtones	
	1980	2000	1980	2000
	pourcentage			
Montréal*	21	17	18	12
Ottawa–Hull	14	11	12	8
Toronto	16	10	11	8
Sudbury	29	20	15	13
Thunder Bay	26	21	15	13
Winnipeg	32	20	14	11
Regina	32	25	11	10
Saskatoon	36	24	12	11
Calgary	14	12	8	7
Edmonton	21	17	9	10
Vancouver	24	17	14	10

* Aux fins de comparabilité avec les années ultérieures, les données pour Montréal en 1981 ne comprennent pas la réserve de Kahnawake, qui était située à l'intérieur des limites de la RMR de Montréal en 1981 et qui n'a pas participé au Recensement de 2001.
Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981 et 2001.

Graphique 1 : Cadre holistique de mesure du bien-être de la communauté

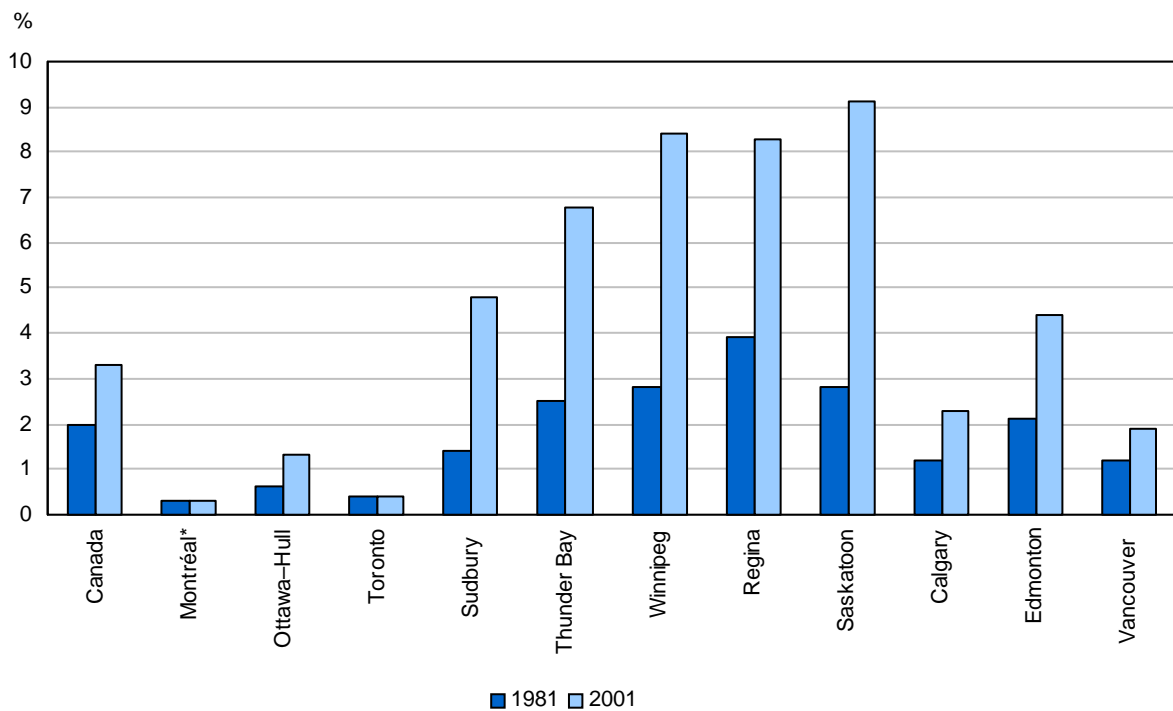


Graphique 2 : Facteurs démographiques et non démographiques ayant un effet sur la croissance de la population autochtone, 1996 à 2001



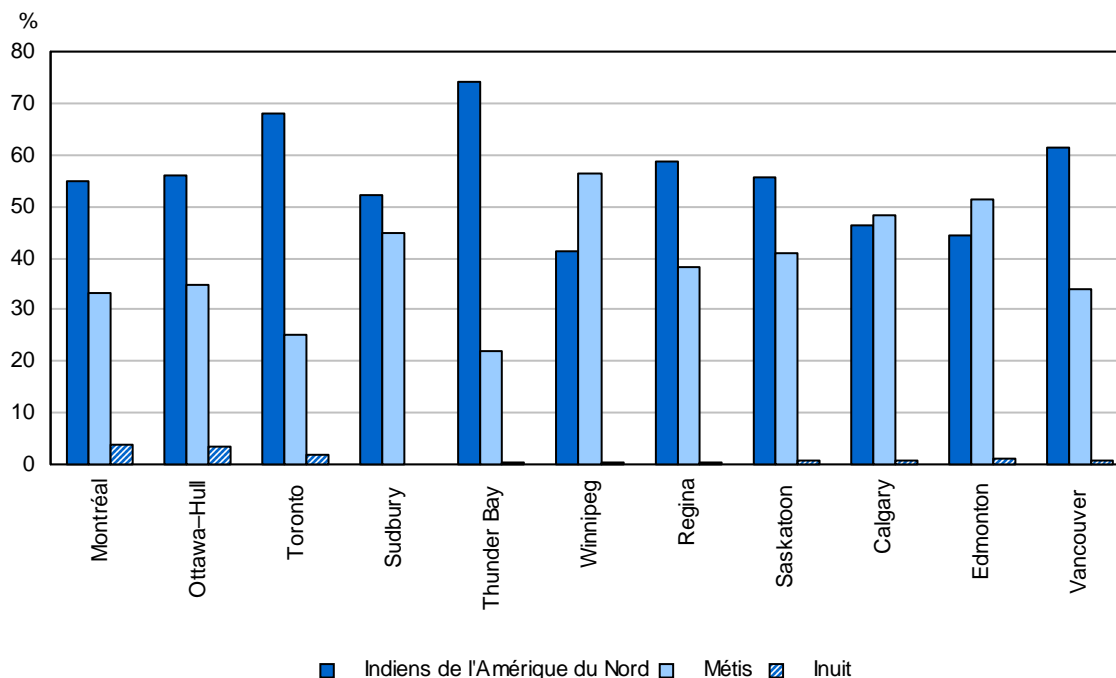
Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1996 et 2001.

Graphique 3 : Population autochtone en proportion de la population de la RMR, 1981 et 2001



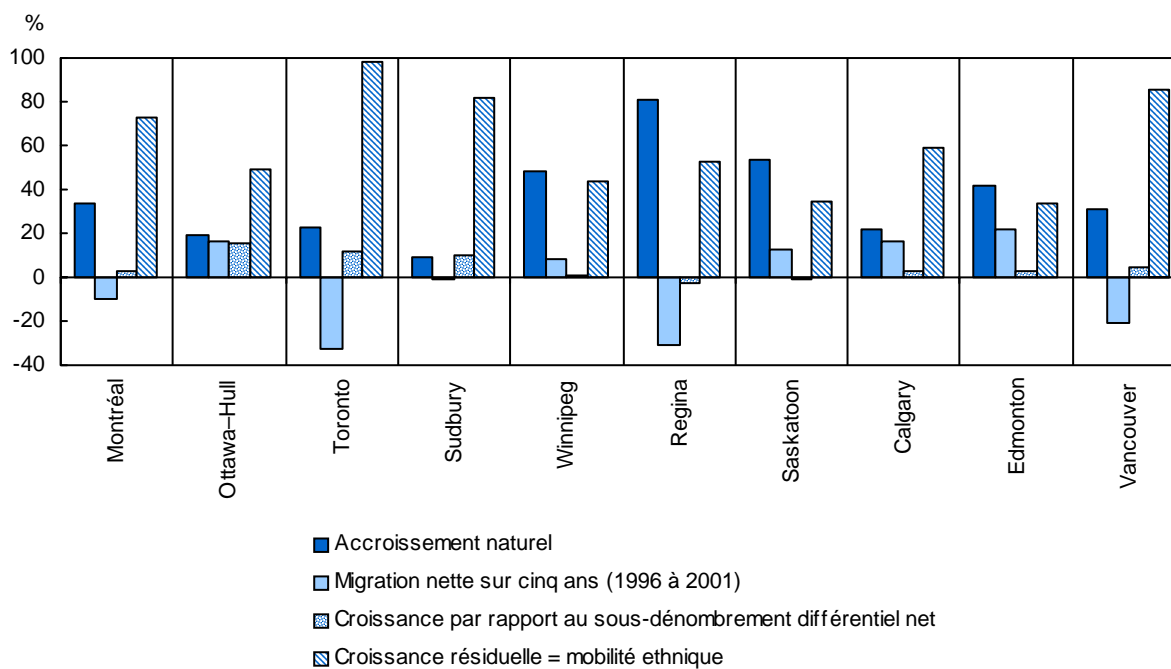
* Aux fins de comparabilité avec les années ultérieures, les données pour Montréal en 1981 ne comprennent pas la réserve de Kahnawake, qui était située à l'intérieur des limites de la RMR de Montréal en 1981 et qui n'a pas participé au Recensement de 2001.
Source: Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981 et 2001.

Graphique 4 : Population autochtone selon le groupe, certaines villes, 2001



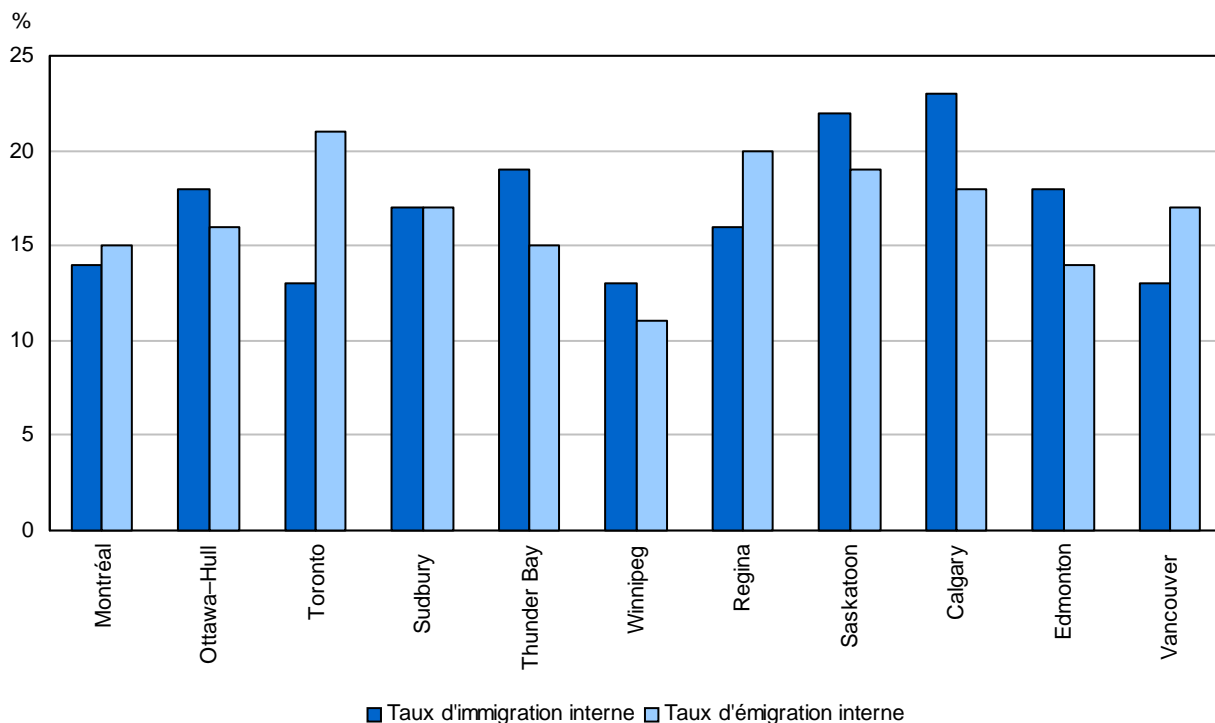
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

Graphique 5 : Composantes démographiques et non démographiques de la croissance rajustées pour tenir compte du sous-dénombrement, 1996 à 2001



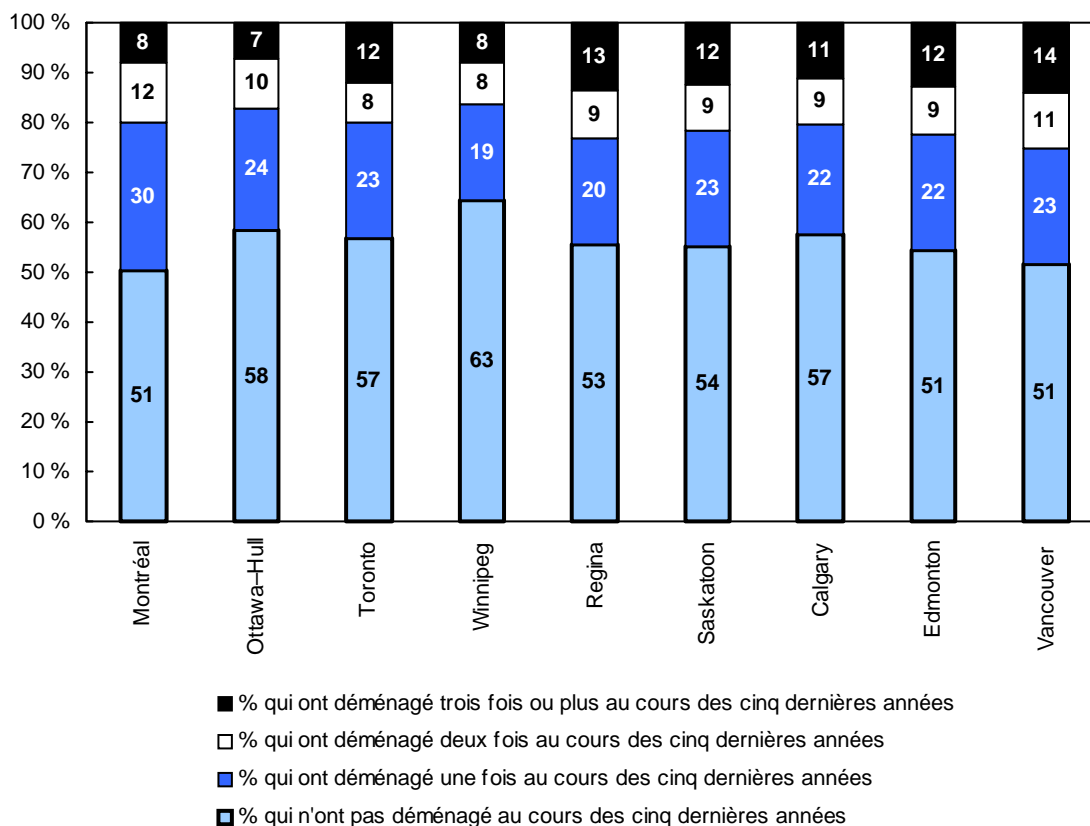
Note : Cette analyse n'a pas été menée pour Thunder Bay.
Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1996 et 2001.

Graphique 6 : Taux d'immigration interne et d'émigration interne de la population d'identité autochtone, certaines villes, 1996 à 2001



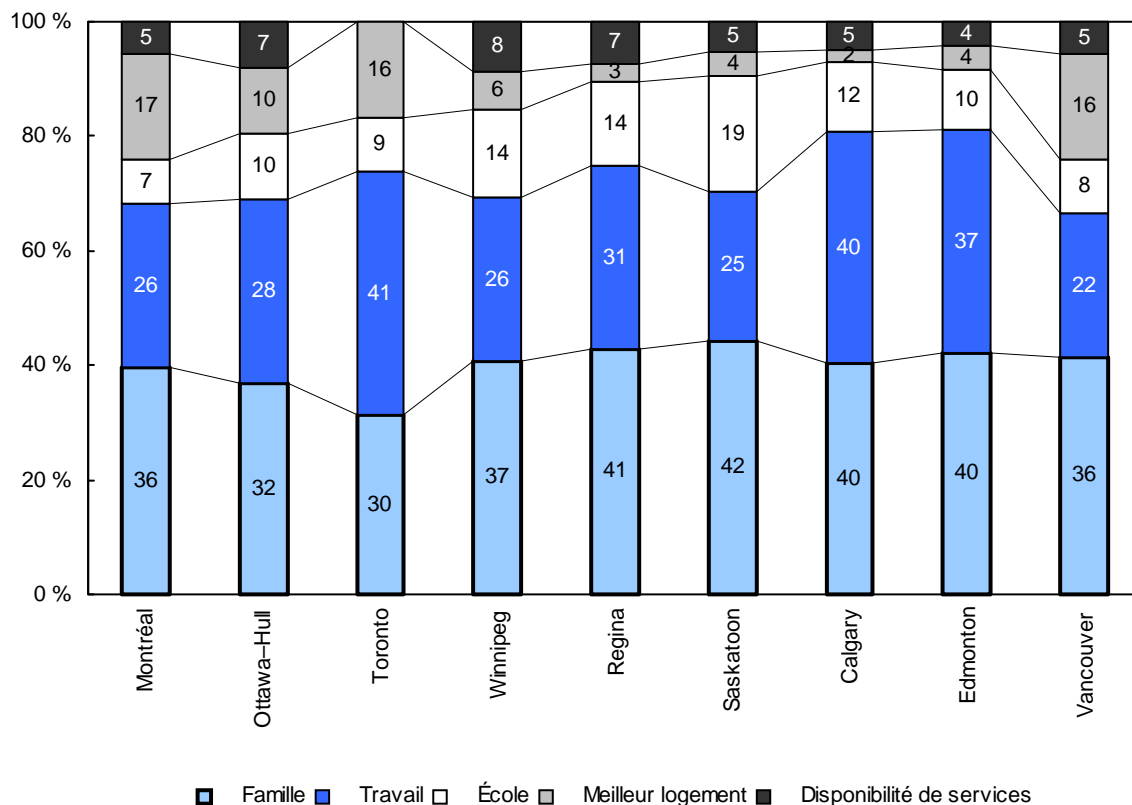
Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1996 et 2001.

Graphique 7 : Fréquence de la migration entre communautés au cours des cinq dernières années, 2001



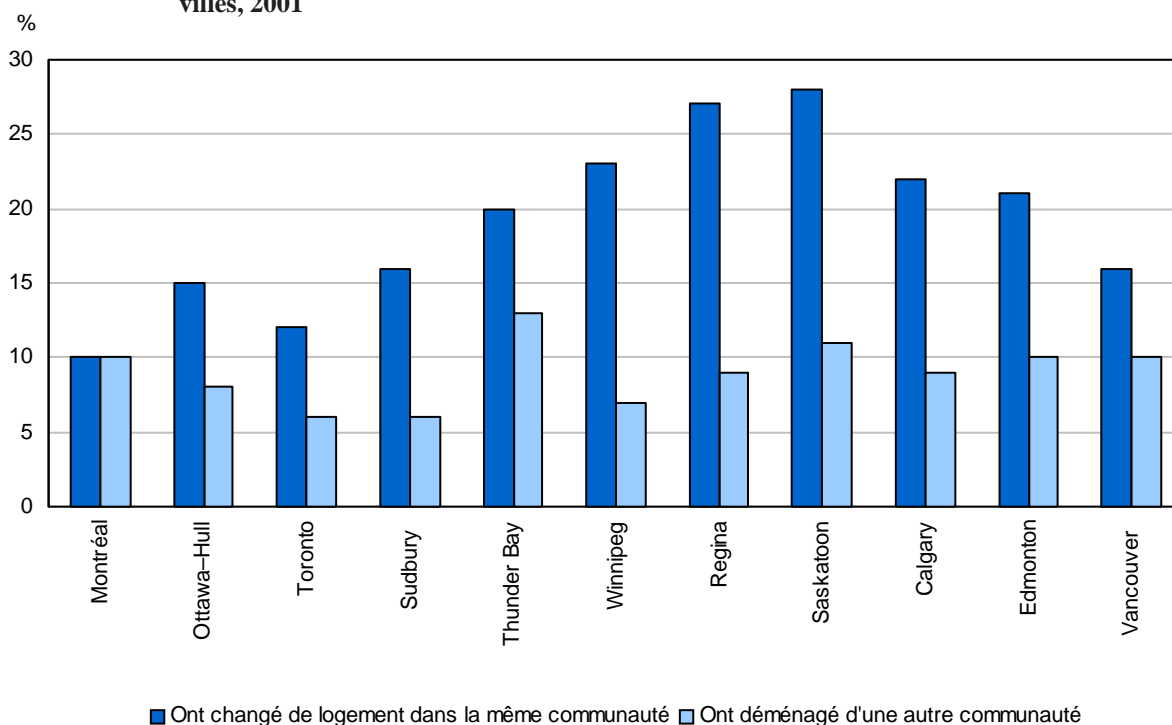
Note : Les données pour Sudbury et Thunder Bay ont été supprimées pour des raisons de confidentialité.
Source : Statistique Canada, 2001, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

Graphique 8 : Raisons données pour avoir déménagé dans certaines villes, 2001



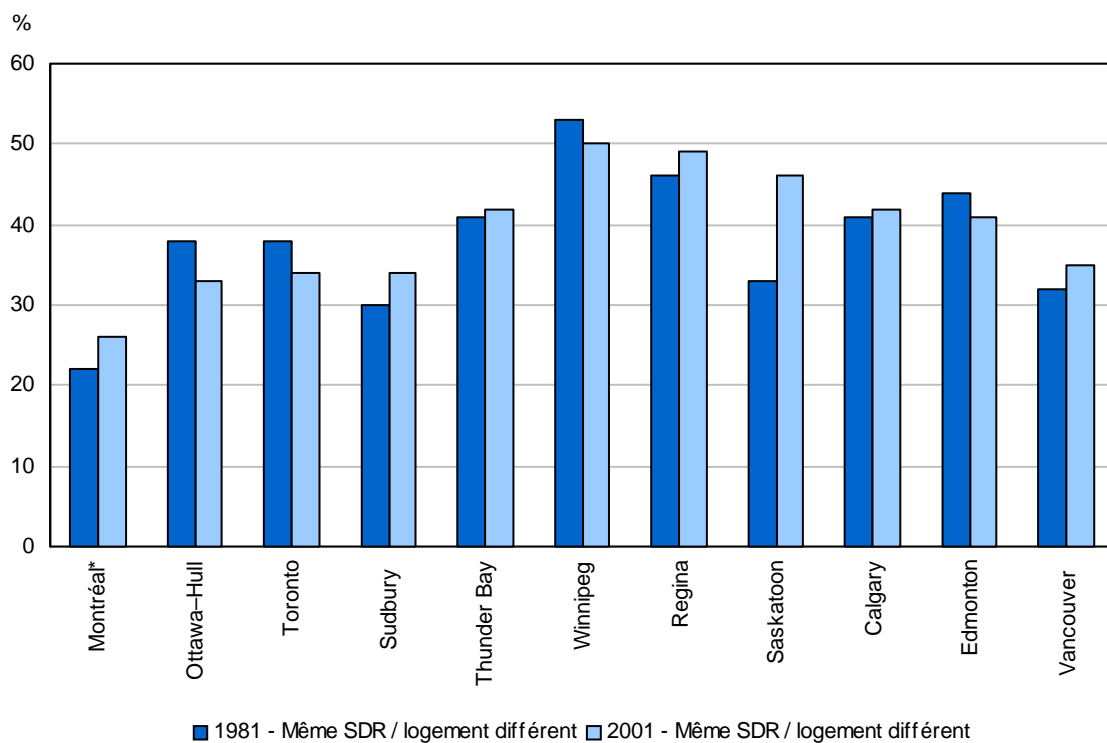
Note : Les données pour Sudbury et Thunder Bay ont été éliminées pour des raisons de confidentialité.
 Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

Graphique 9 : Autochtones qui ont déménagé en pourcentage de la population autochtone totale âgée d'un an et plus, qui ont changé de logement ou de communauté en un an, dans certaines villes, 2001



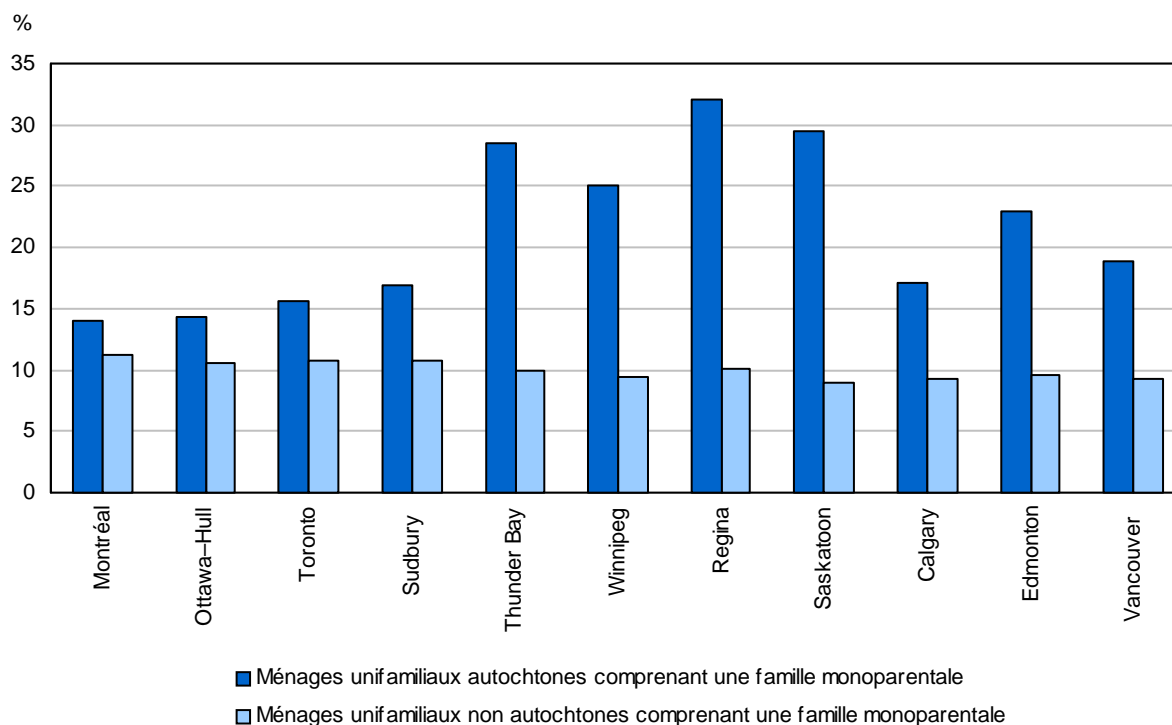
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

Graphique 10 : Population autochtone âgée de cinq ans et plus qui a changé de logement dans la même communauté (SDR), dans certaines villes, 1981 et 2001



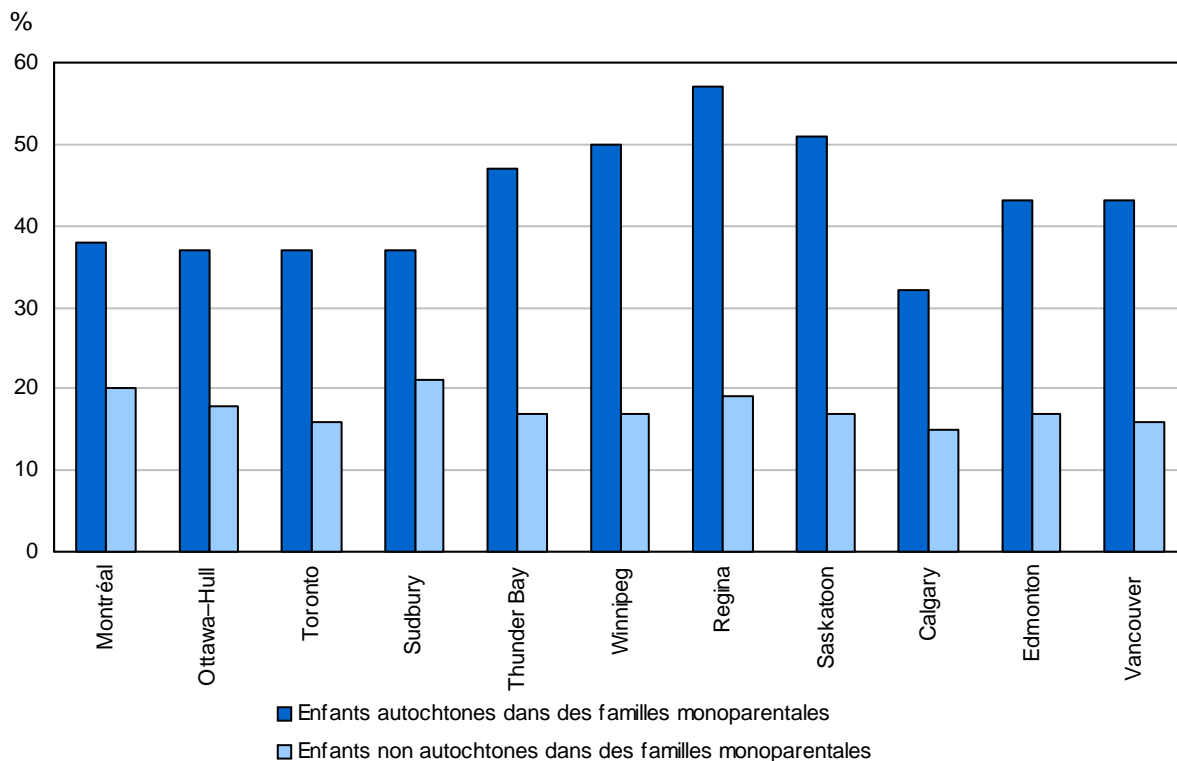
* Aux fins de comparabilité avec les années ultérieures, les données pour Montréal en 1981 ne comprennent pas la réserve de Kahnawake, qui était située à l'intérieur des limites de la RMR de Montréal en 1981 et qui n'a pas participé au Recensement de 2001.
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

Graphique 11 : Ménages unifamiliaux comprenant une famille monoparentale, dans certaines villes, 2001



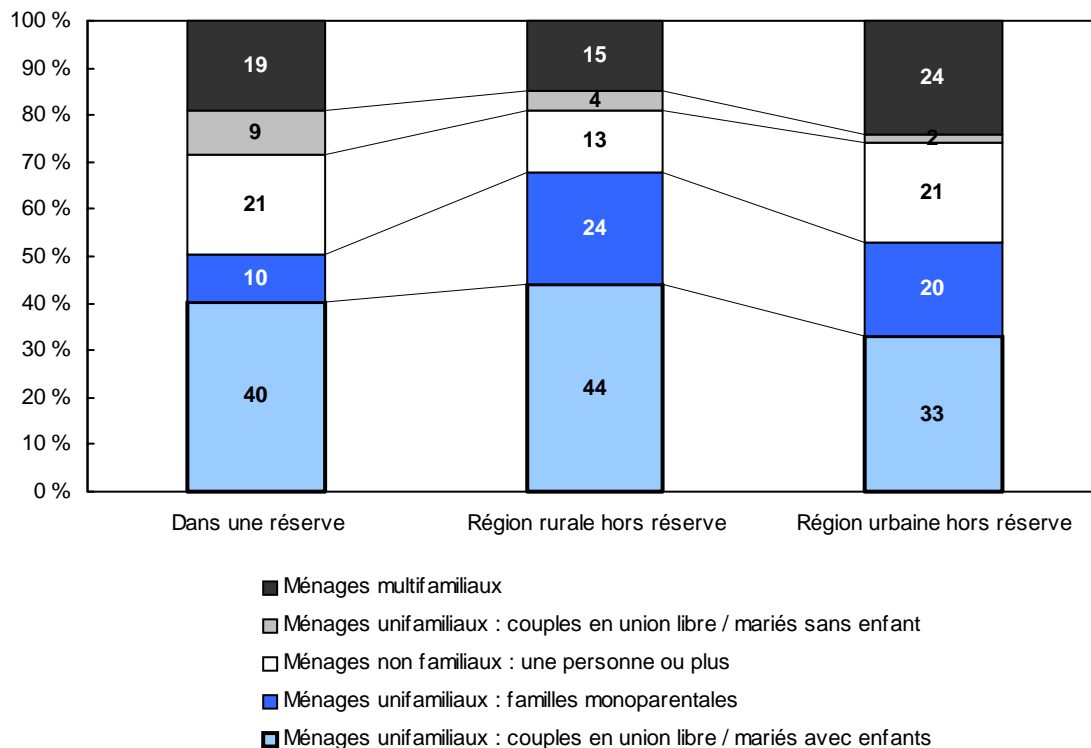
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

Graphique 12 : Pourcentage d'enfants de moins de 15 dans des familles monoparentales, dans certaines villes, 2001



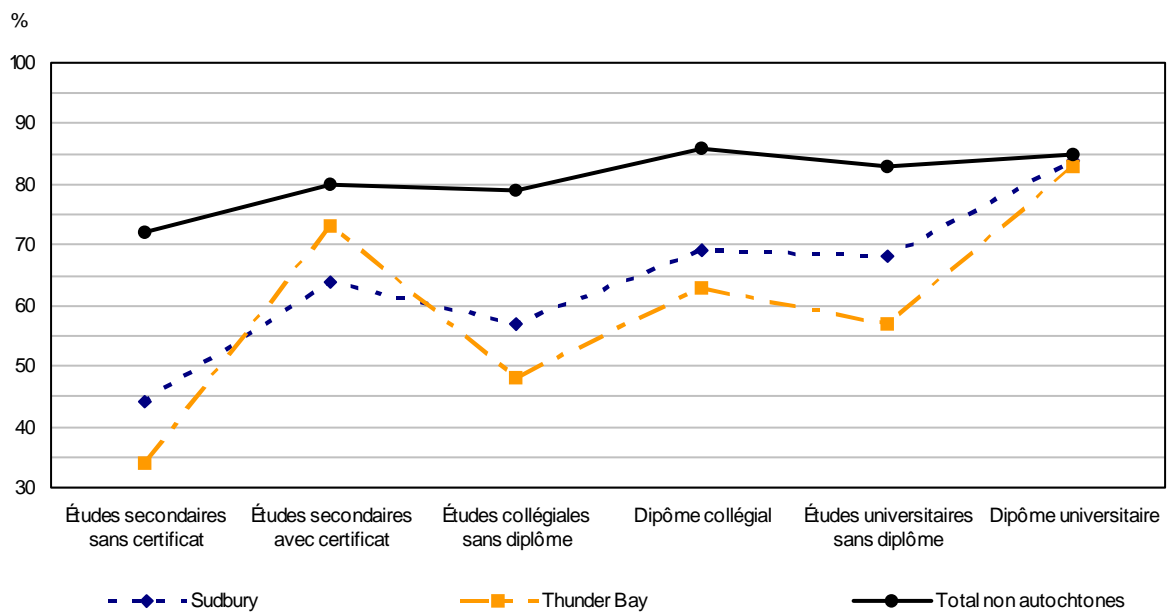
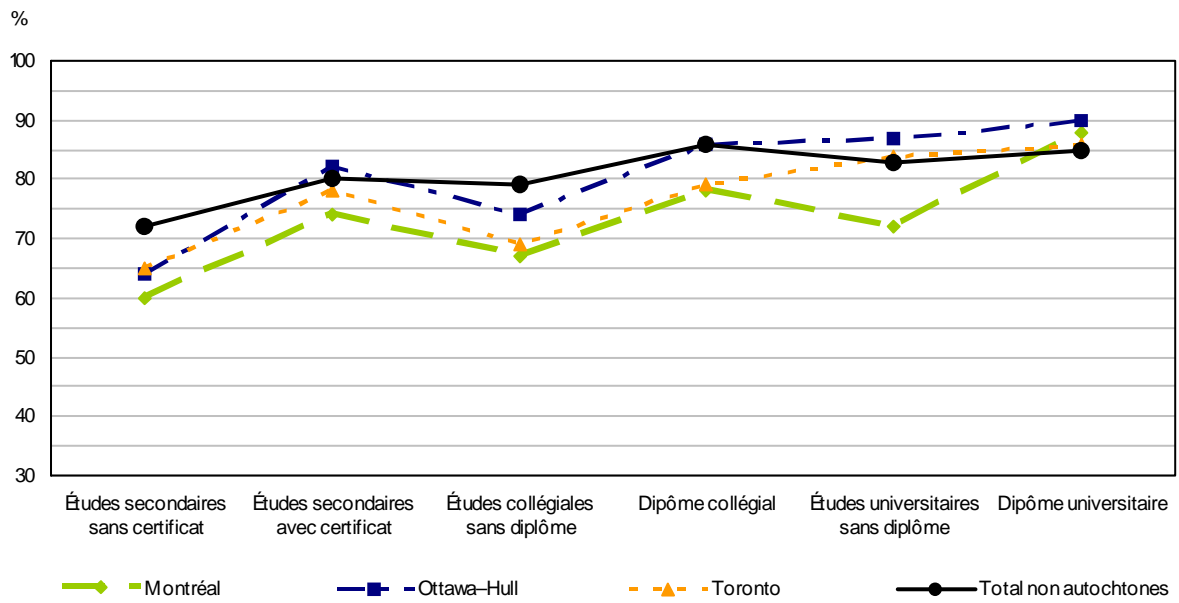
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

Graphique 13 : Pourcentage de ménages autochtones selon le type de ménages dans une région de résidence, Canada, 2001



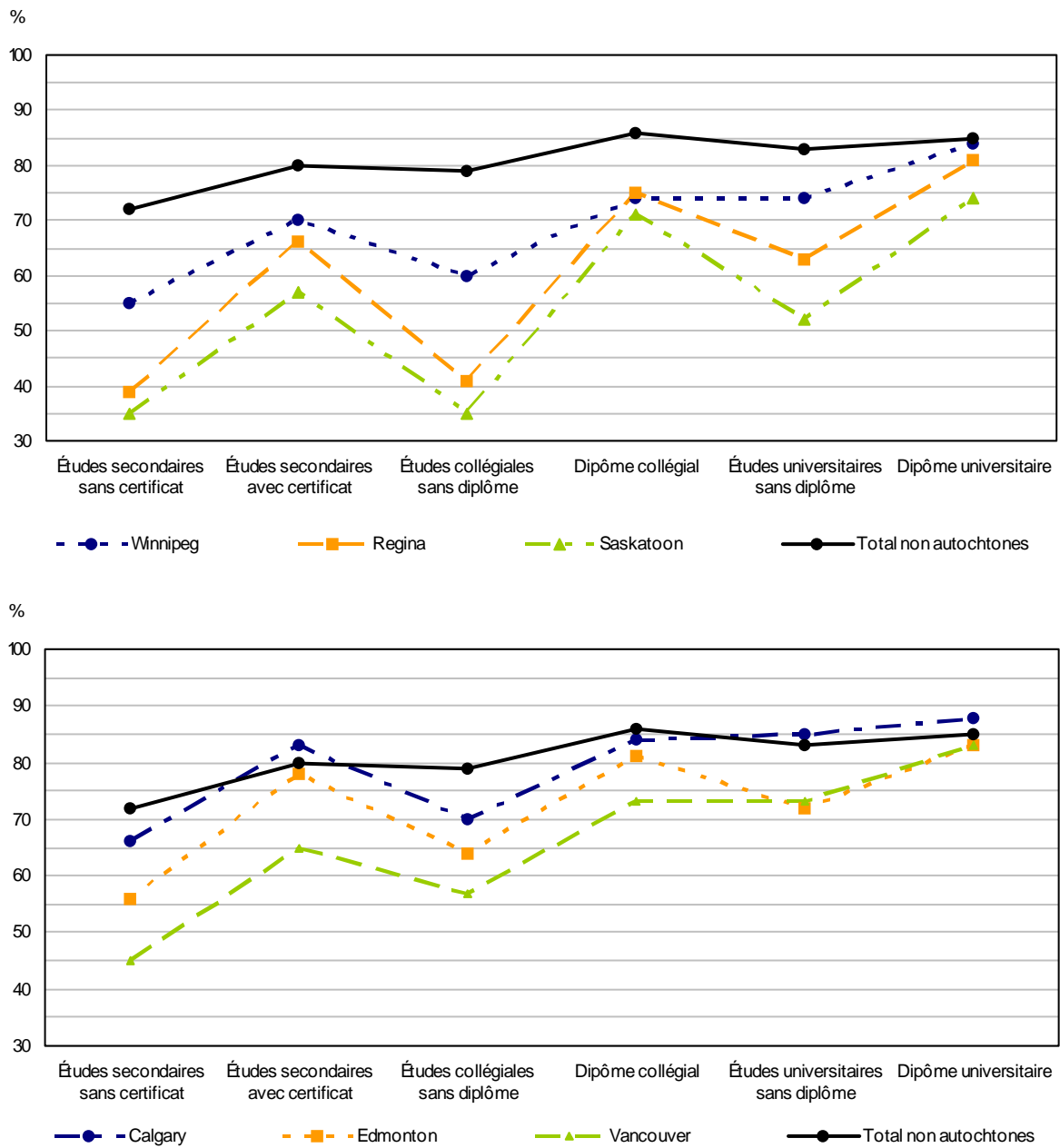
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

Graphique 14 : Taux d'emploi de la population autochtone de 25 à 44 ans selon le plus haut niveau de scolarité, dans certaines villes, 2001



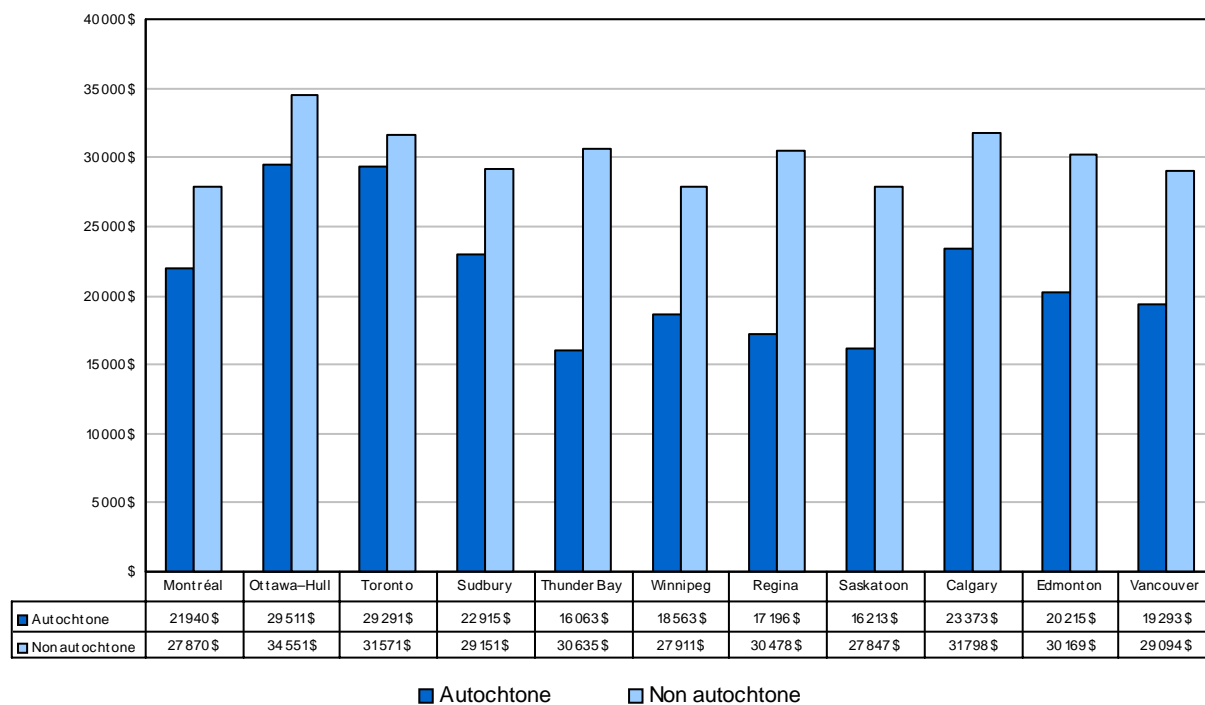
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

Graphique 14 : Taux d'emploi de la population autochtone de 25 à 44 ans selon le plus haut niveau de scolarité, dans certaines villes, 2001 – (fin)



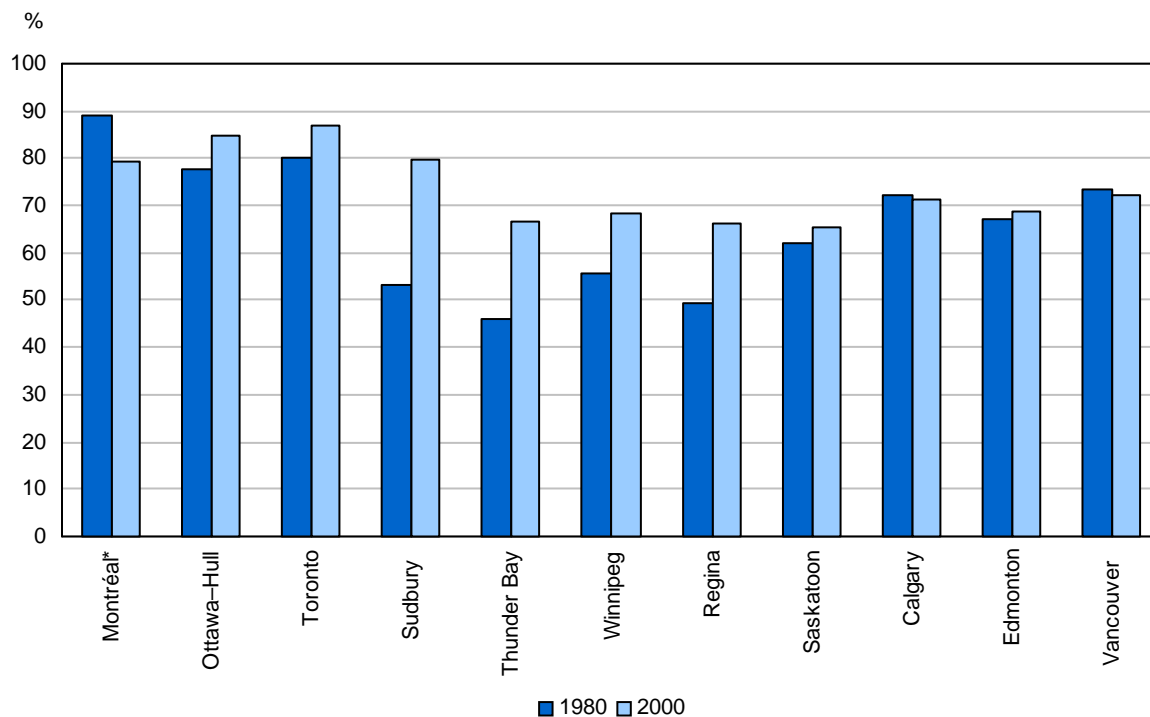
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

Graphique 15 : Revenu médian total des populations autochtone et non autochtone de 25 à 54 ans, dans certaines villes, 2000



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

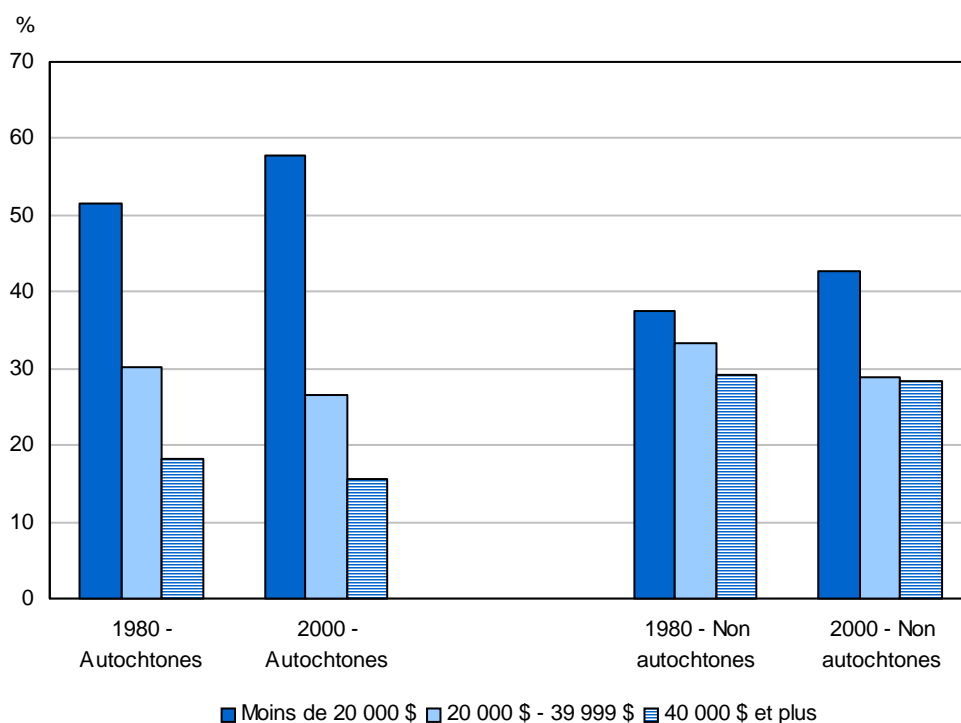
Graphique 16 : Ratio des revenus médians d'emploi des Autochtones et des non-Autochtones, dans certaines villes, 1980 et 2000



* Aux fins de comparabilité avec les années ultérieures, les données pour Montréal en 1981 ne comprennent pas la réserve de Kahnawake, qui était située à l'intérieur des limites de la RMR de Montréal en 1981 et qui n'a pas participé au Recensement de 2001.

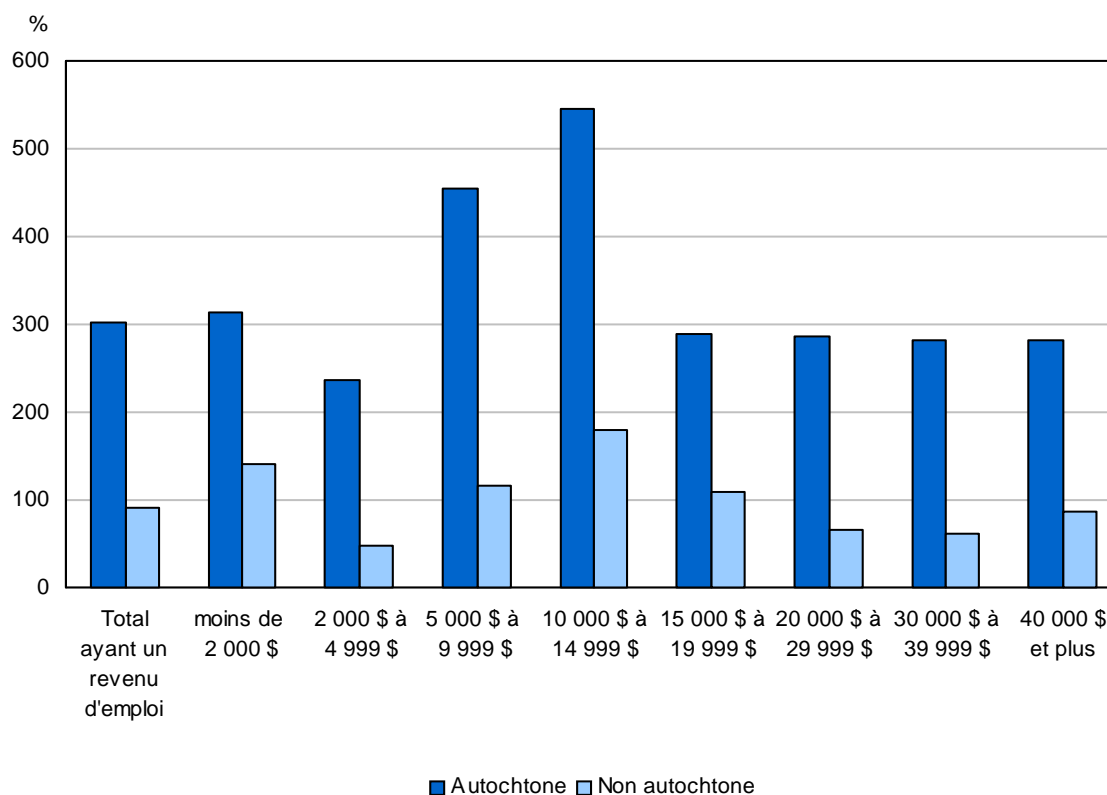
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

Graphique 17 : Proportion des travailleurs autochtones et non autochtones selon de grandes tranches de revenu d'emploi (en dollars constants de 2000), dans les villes sélectionnées combinées, 1980 et 2000



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981 et 2001.

Graphique 18 : Croissance de la population de 15 ans et plus ayant un revenu d'emploi dans les villes sélectionnées combinées, 1980 à 2000



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981 et 2001.